

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LA DACTERIE BAT D
CP - Ville :	53000 LAVAL
Référence client :	_0004000004_
Rapport émis le :	07/04/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 30 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 10 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 22 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 18 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A		Désignation de l'immeuble		B	Propriétaire / Donneur d'ordre		
Adresse du bien :		LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL		Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT		Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Batiment :		Non communiqué		Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9		Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	
Etage :		Non communiqué				Ref donneur d'ordre : CVMAY01	
Références client :		_0004000004_					
N° de lot :		Non communiqué - Non communiqué					
Descriptif sommaire :		Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages					
Date de construction ou permis de construire :				Date commande :		15/03/2017	
Fonction du bâtiment : Habitation (Parties communes)				Date repérage :		15/03/2017	
				Représentant du donneur d'ordre :		O.P.H. MAYENNE HABITAT	
				Rapport émis le :		07/04/2017	
C	Opérateur de repérage			D	Personne autorisant l'émission du rapport		
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : GARDENAT Ludovic				Nom prénom : MORA Denis			
				Fonction : Responsable technique			
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE				Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)			
Certification n° : CPDI 4002 V3				Délivré le		23/06/2016	
E	Liste des locaux visités						
Plan		Volume		Plan		Volume	
CAVE 57 A-B-C		Vol 1 (Accès caves cage 57 C)		CAVE 57 A-B-C		Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	
CAVE 57 A-B-C		Vol 3 (Accès caves cage 57 A)		ETAGES 57 A		Vol 5 (PC RDC 57 A)	
ETAGES 57 A		Vol 6 (local poubelle 57 A)		ETAGES 57 A		Vol 7 (local vélo 57 A)	
ETAGES 57 A		Vol 8 (PC R+1 57 A)		ETAGES 57 A		Vol 9 (PC R+2 57 A)	
ETAGES 57 A		Vol 10 (PC R+3 57 A)		ETAGES 57 B		Vol 11 (PC RDC 57 B)	
ETAGES 57 B		Vol 12 (local poubelle 57 B)		ETAGES 57 B		Vol 13 (local vélo 57 B)	
ETAGES 57 B		Vol 14 (PC R+1 57 B)		ETAGES 57 B		Vol 15 (PC R+2 57 B)	
ETAGES 57 B		Vol 16 (PC R+3 57 B)		ETAGES 57 C		Vol 17 (PC RDC 57 C)	
ETAGES 57 C		Vol 18 (local poubelle 57 C)		ETAGES 57 C		Vol 19 (local vélo 57 C)	
ETAGES 57 C		Vol 20 (PC R+1 57 C)		ETAGES 57 C		Vol 21 (PC R+2 57 C)	
ETAGES 57 C		Vol 22 (PC R+3 57 C)		COMBLES 57 A-B-C		Vol 23 (Comble)	
PLAN MASSE 57 A-B-C		Vol 25 (PLAN MASSE 57 A-B-C)		FACADE AVANT GAUCHE		Vol 26 (FACADE AVANT GAUCHE)	
FACADE AVANT DROITE		Vol 27 (FACADE AVANT DROITE)		PIGNON DROIT		Vol 28 (PIGNON DROIT)	
FACADE ARRIERE GAUCHE		Vol 29 (FACADE ARRIERE GAUCHE)		FACADE ARRIERE DROITE		Vol 30 (FACADE ARRIERE DROITE)	
PIGNON GAUCHE		Vol 31 (PIGNON DROIT)					



Conclusions

F	Conclusion(s) du rapport de mission
---	-------------------------------------

- | |
|--|
| ► Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante |
|--|



[illegible]

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents autour des menuiseries des étages supérieures (joints et reprises d'étanchéités) non accessibles sans accéder aux logements des locataires afin de réaliser un repérage exhaustif. Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

Commentaire n°2

Impossible de voir et de confirmer la présence et fibralith et des joints plateaux entre panneau fibralith sans destruction importante et dépose complète du flocage présent au plafond de la cave.

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
CAVE 57 A-B-C - Vol 4 (Local caves cave 57 A)	Moyen investigation non mis a disposition	clef non fournis
TOITURE 57 A-B-C - Vol 24 (Toiture)	Moyen investigation non mis a disposition	

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

		1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).		Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux de cloisons.
		2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers		Dalles de sol.
		3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).		Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu		Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu		Joints (tresses, bandes).
Vides ordures		Conduits.
		4. Eléments extérieurs
Toitures.		Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.		Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.		Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
CAVE 57 A-B-C												
Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P1	Réalisation d'un prélèvement	Sur mur en pierre (mur extérieures)	P1	Enduit compact gris hétérogène + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	Joint de scellement des parpaings	P2	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès caves cage 57 C) - Vol 2 (Accès caves cage 57 B) - Vol 3 (Accès caves cage 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S1 - S2	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	P2	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	Joint de scellement des parpaings	P3	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Accès caves cage 57 B) - Vol 3 (Accès caves cage 57 A) - Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3 - S3 - S4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	Joint de scellement des parpaings	P3	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Flocages	A	P4	Réalisation d'un prélèvement	Aspect billes polystyrènes + colle	P4	Polystyrène expansé (billes) non séparable + matériau beige avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès caves cage 57 C) - Vol 3 (Accès caves cage 57 A)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Flocages	A	P4 - S5 - S40	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	Aspect billes polystyrènes + colle	P4	Polystyrène expansé (billes) non séparable + matériau beige avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



CAVE 57 A-B-C												
Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P7	Réalisation d'un prélèvement	Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre	P7	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau fibreux vert non séparable + toile fibreuse non séparable + couche bitumineuse noire non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Accès caves cage 57 B) - Vol 3 (Accès caves cage 57 A) - Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P7 - S45 - S46	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre	P7	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau fibreux vert non séparable + toile fibreuse non séparable + couche bitumineuse noire non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P12	Réalisation d'un prélèvement	Mur gaine électrique	P12	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Accès caves cage 57 B) - Vol 1 (Accès caves cage 57 C) - Vol 3 (Accès caves cage 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P12 - S54 - S55	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	Mur gaine électrique	P12	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment sur briques rouges	B	P14	Réalisation d'un prélèvement	(imposte gaines techniques)	P14	Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Accès caves cage 57 B) - Vol 1 (Accès caves cage 57 C) - Vol 3 (Accès caves cage 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment sur briques rouges	B	P14 - S78 - S79	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	(imposte gaines techniques)	P14	Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S17	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



CAVE 57 A-B-C												
Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S18	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S19	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 3 (Accès caves cage 57 A)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S20	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
COMBLES 57 A-B-C												
Vol 23 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P34	Réalisation d'un prélèvement	Sur cheminée	P34	Enduit gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S206	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P34	Sur cheminée	P34	Enduit gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S25						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S26						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S27						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S28						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



COMBLES 57 A-B-C											
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S29					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S30					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S31					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S32					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S33					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S34					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S35					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S36					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



COMBLES 57 A-B-C												
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S37						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S38						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S39						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
ETAGES 57 A												
Vol 5 (PC RDC 57 A) - Vol 10 (PC R+3 57 A) - Vol 9 (PC R+2 57 A) - Vol 8 (PC R+1 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S56 - S57 - S58 - S59 - S69	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	Mur gaine électrique	P12	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC 57 A) - Vol 10 (PC R+3 57 A) - Vol 9 (PC R+2 57 A) - Vol 8 (PC R+1 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment sur briques rouges	B	S10 - S80 - S81 - S82 - S83	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	(imposte gaines techniques)	P14	Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC 57 A) - Vol 8 (PC R+1 57 A) - Vol 9 (PC R+2 57 A) - Vol 10 (PC R+3 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S122 - S123 - S124 - S125	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC 57 A) - Vol 8 (PC R+1 57 A) - Vol 9 (PC R+2 57 A) - Vol 10 (PC R+3 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S122 - S123 - S124 - S125	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC 57 A)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P21	Réalisation d'un prélèvement	plafond droit	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC 57 A) - Vol 8 (PC R+1 57 A) - Vol 9 (PC R+2 57 A)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P21 - S141 - S142	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	plafond droit	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



ETAGES 57 A

Vol 8 (PC R+1 57 A)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + peinture	B	P22	Réalisation d'un prélèvement	Sous face escalier rampant	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (PC R+2 57 A) - Vol 5 (PC RDC 57 A)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + peinture	B	S150 - S151	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Sous face escalier rampant	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local poubelle 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	En partie haute	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (local vélo 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S11	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	En partie haute	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (local vélo 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	en partie basse	P25	Enduit compact gris + peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local poubelle 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S12	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	en partie basse	P25	Enduit compact gris + peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local poubelle 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P26	Réalisation d'un prélèvement	gratté 1.20m de hauteur	P26	Enduit gris non séparable + enduit plâtreux blanc + matériau compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



ETAGES 57 A

Vol 7 (local vélo 57 A)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S13	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	gratté 1.20m de hauteur	P26	Enduit gris non séparable + enduit plâtreux blanc + matériau compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local poubelle 57 A)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P28	Réalisation d'un prélèvement	plafond locaux communs	P28	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (local vélo 57 A)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S175	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	plafond locaux communs	P28	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local poubelle 57 A)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P29	Réalisation d'un prélèvement		P29	Matériau fibreux jaune non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC 57 A)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	S16	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29		P29	Matériau fibreux jaune non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R+3 57 A)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S205	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P32	Plafond dernier étage	P32	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



ETAGES 57 A												
Vol 10 (PC R+3 57 A)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S22	Plafond gaine gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
ETAGES 57 B												
Vol 11 (PC RDC 57 B) - Vol 16 (PC R+3 57 B) - Vol 14 (PC R+1 57 B) - Vol 15 (PC R+2 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S60 - S61 - S62 - S63 - S64	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	Mur gaine électrique	P12	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (PC R+1 57 B) - Vol 15 (PC R+2 57 B) - Vol 16 (PC R+3 57 B) - Vol 11 (PC RDC 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment sur briques rouges	B	S84 - S85 - S86 - S87	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	(imposte gaines techniques)	P14	Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	Enduit gris (sous peinture)	P19 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC 57 B) - Vol 14 (PC R+1 57 B) - Vol 15 (PC R+2 57 B) - Vol 16 (PC R+3 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19 - S119 - S120 - S121	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	Enduit gris (sous peinture)	P19 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC 57 B) - Vol 14 (PC R+1 57 B) - Vol 15 (PC R+2 57 B) - Vol 16 (PC R+3 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19 - S119 - S120 - S121	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC 57 B) - Vol 14 (PC R+1 57 B) - Vol 15 (PC R+2 57 B)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S143 - S144 - S145	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	plafond droit	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC 57 B) - Vol 14 (PC R+1 57 B) - Vol 15 (PC R+2 57 B)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + peinture	B	S152 - S153 - S154	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Sous face escalier rampant	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



ETAGES 57 B

Vol 13 (local vélo 57 B) - Vol 12 (local poubelle 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S160 - S161	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	En partie haute	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (local vélo 57 B) - Vol 12 (local poubelle 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S164 - S165	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	en partie basse	P25	Enduit compact gris + peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (local poubelle 57 B)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S168 - S169	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	gratté 1.20m de hauteur	P26	Enduit gris non séparable + enduit plâtreux blanc + matériau compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (local vélo 57 B) - Vol 12 (local poubelle 57 B)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S176 - S177	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	plafond locaux communs	P28	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (local poubelle 57 B) - Vol 11 (PC RDC 57 B)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	S180 - S181	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29		P29	Matériau fibreux jaune non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (PC R+3 57 B)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P32	Réalisation d'un prélèvement	Plafond dernier étage	P32	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (PC R+3 57 B)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S24	Plafond gaine gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Amiante
DTA

ETAGES 57 C

Vol 22 (PC R+3 57 C) - Vol 21 (PC R+2 57 C) - Vol 20 (PC R+1 57 C) - Vol 17 (PC RDC 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S66 - S67 - S68 - S69	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	Mur gaine électrique	P12	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (PC RDC 57 C) - Vol 22 (PC R+3 57 C) - Vol 21 (PC R+2 57 C) - Vol 20 (PC R+1 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment sur briques rouges	B	S88 - S89 - S90 - S91	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	(imposte gaines techniques)	P14	Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (PC RDC 57 C) - Vol 20 (PC R+1 57 C) - Vol 21 (PC R+2 57 C) - Vol 22 (PC R+3 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S126 - S127 - S128 - S129 - S130	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (PC RDC 57 C) - Vol 20 (PC R+1 57 C) - Vol 21 (PC R+2 57 C) - Vol 22 (PC R+3 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S126 - S127 - S128 - S129 - S130	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC R+1 57 C) - Vol 21 (PC R+2 57 C) - Vol 17 (PC RDC 57 C)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S146 - S147 - S148 - S149	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	plafond droit	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC R+1 57 C) - Vol 21 (PC R+2 57 C) - Vol 17 (PC RDC 57 C)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + peinture	B	S155 - S156 - S157	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Sous face escalier rampant	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (local vélo 57 C) - Vol 18 (local poubelle 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S162 - S163	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	En partie haute	P24	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (local poubelle 57 C) - Vol 19 (local vélo 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S166 - S167	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	en partie basse	P25	Enduit compact gris + peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



ETAGES 57 C												
Vol 19 (local vélo 57 C) - Vol 18 (local poubelle 57 C)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S170 - S171	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	gratté 1.20m de hauteur	P26	Enduit gris non séparable + enduit plâtreux blanc + matériau compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (local poubelle 57 C) - Vol 19 (local vélo 57 C)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S178 - S179	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	plafond locaux communs	P28	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (local poubelle 57 C) - Vol 17 (PC RDC 57 C)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	S182 - S183	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29		P29	Matériau fibreux jaune non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (PC R+3 57 C)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S204	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P32	Plafond dernier étage	P32	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (PC R+3 57 C)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S23	Plafond gaine gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

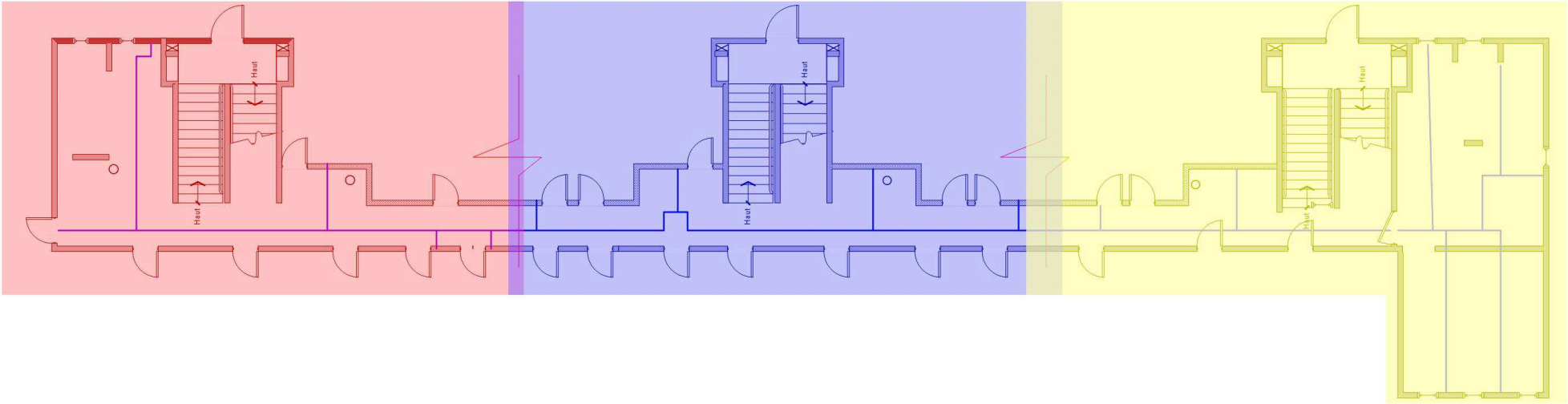
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

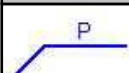
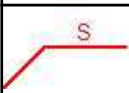
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

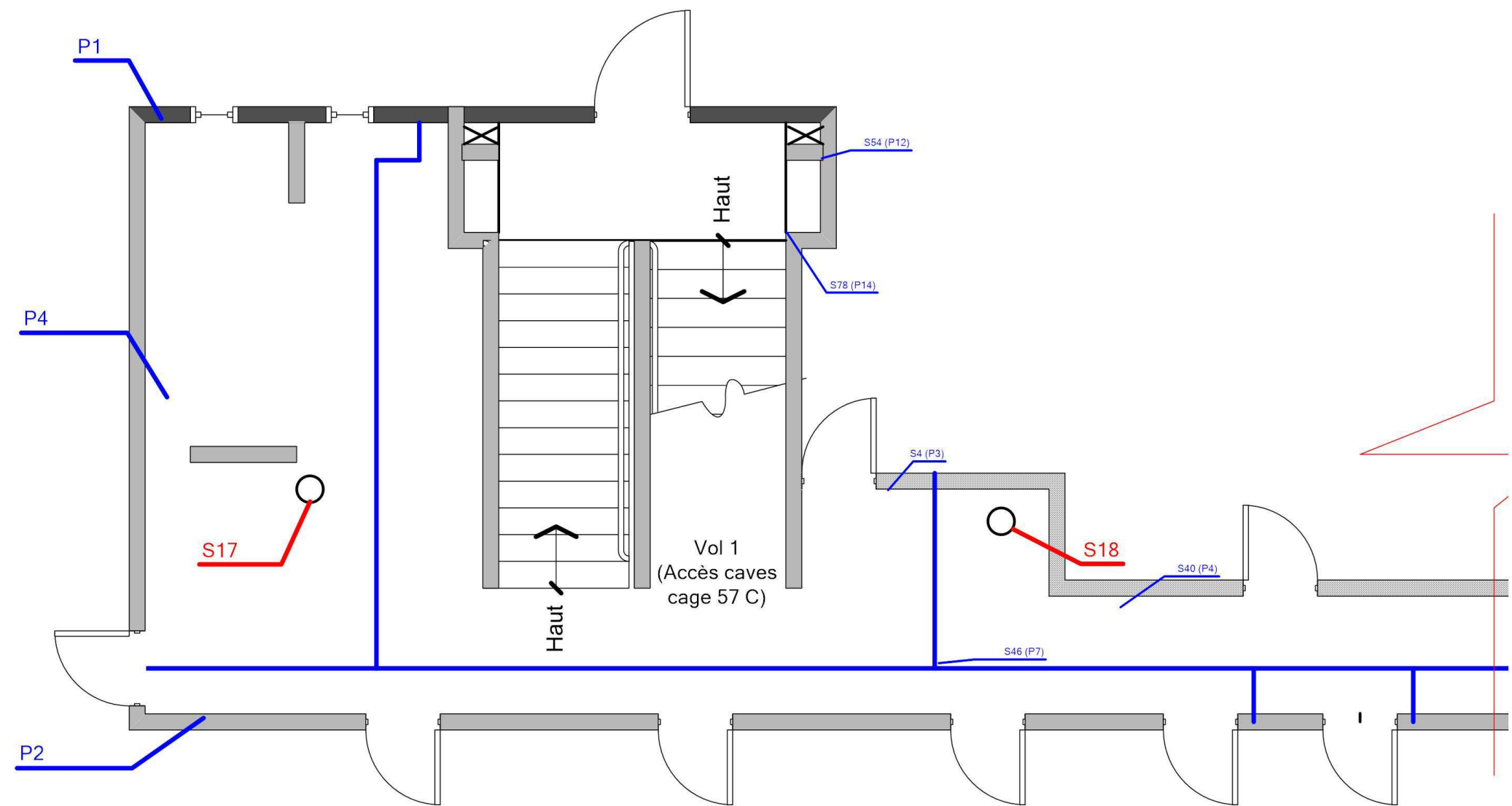
ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - Plan de repérage - Actions menées
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 C - Actions menées
	ETAGES 57 C	ETAGES 57 C - Plan des prélèvements
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 C - MPCA Toutes catégories confondues
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 C - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 B - Actions menées
	ETAGES 57 B	ETAGES 57 B - Plan des prélèvements
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 B - MPCA Toutes catégories confondues
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 B - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 A - Actions menées
	ETAGES 57 A	ETAGES 57 A - Plan des prélèvements
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 A - MPCA Toutes catégories confondues
	CAVE 57 A-B-C	CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 A - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	ETAGES 57 A	ETAGES 57 A - Plan de repérage - Actions menées
	ETAGES 57 A	ETAGES 57 A - MPCA Toutes catégories confondues
	ETAGES 57 B	ETAGES 57 B - Plan de repérage - Actions menées
	ETAGES 57 B	ETAGES 57 B - MPCA Toutes catégories confondues
	ETAGES 57 C	ETAGES 57 C - Plan de repérage - Actions menées
	ETAGES 57 C	ETAGES 57 C - MPCA Toutes catégories confondues
	COMBLES 57 A-B-C	COMBLES 57 A-B-C - Plan de repérage - Actions menées
	COMBLES 57 A-B-C	COMBLES 57 A-B-C - MPCA Toutes catégories confondues
	TOITURE 57 A-B-C	TOITURE 57 A-B-C - Plan de repérage - Actions menées
	PLAN MASSE 57 A-B-C	PLAN MASSE 57 A-B-C - Plan de repérage - Actions menées
	FACADE AVANT GAUCHE	FACADE AVANT GAUCHE - Plan de repérage - Actions menées
	FACADE AVANT DROITE	FACADE AVANT DROITE - Plan de repérage - Actions menées
	PIGNON DROIT	PIGNON DROIT - Plan de repérage - Actions menées
	FACADE ARRIERE GAUCHE	FACADE ARRIERE GAUCHE - Plan de repérage - Actions menées
	FACADE ARRIERE DROITE	FACADE ARRIERE DROITE - Plan de repérage - Actions menées
	PIGNON GAUCHE	PIGNON GAUCHE - Plan de repérage - Actions menées

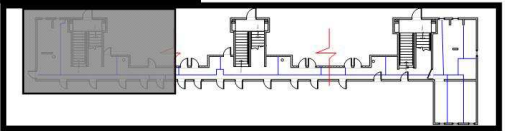
CAVE 57 A-B-C - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000454
				Légende
				CAVE 57 C
				CAVE 57 B
				CAVE 57 A
				
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	GARDENAT Ludovic

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Plan de situation

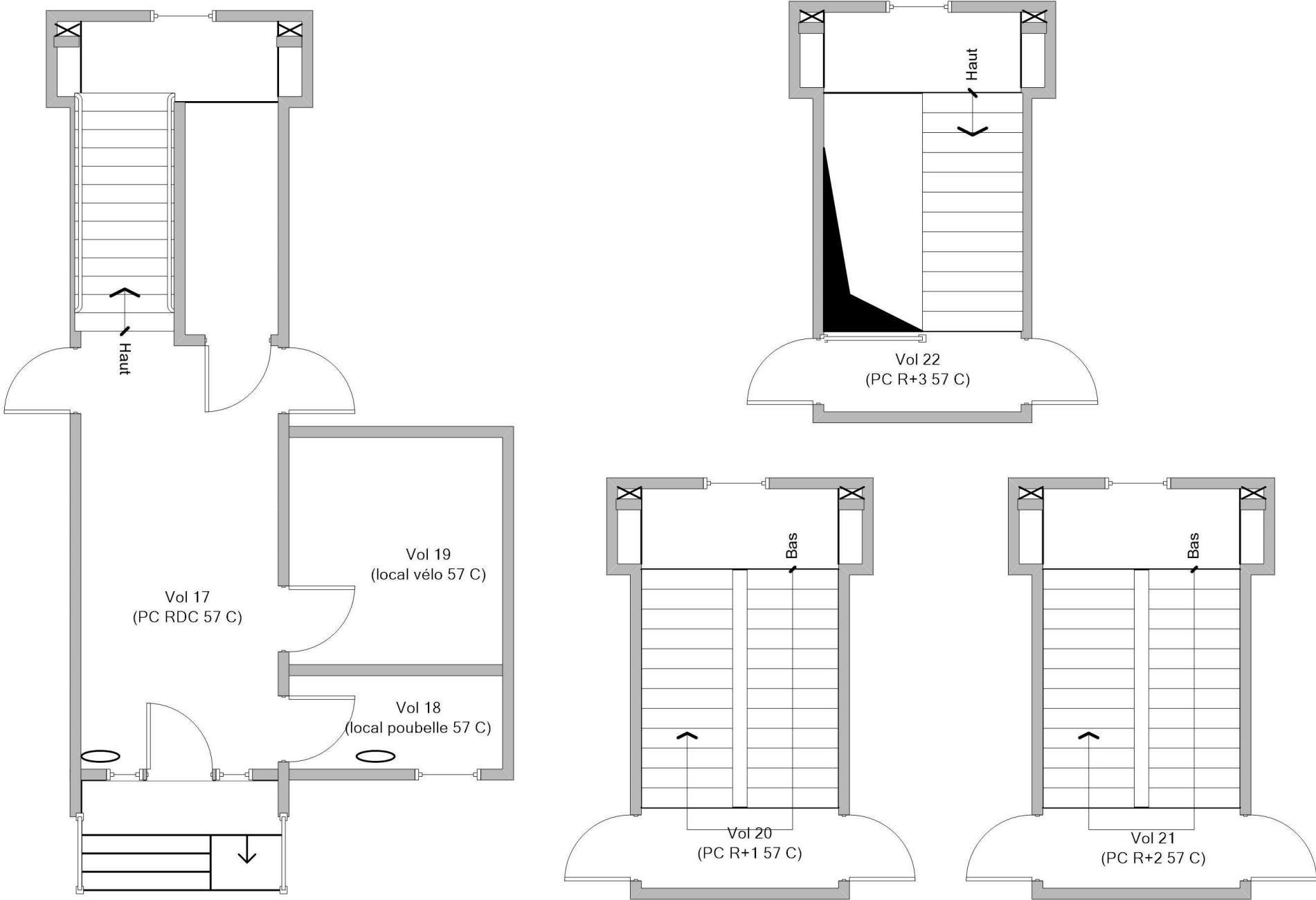


Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

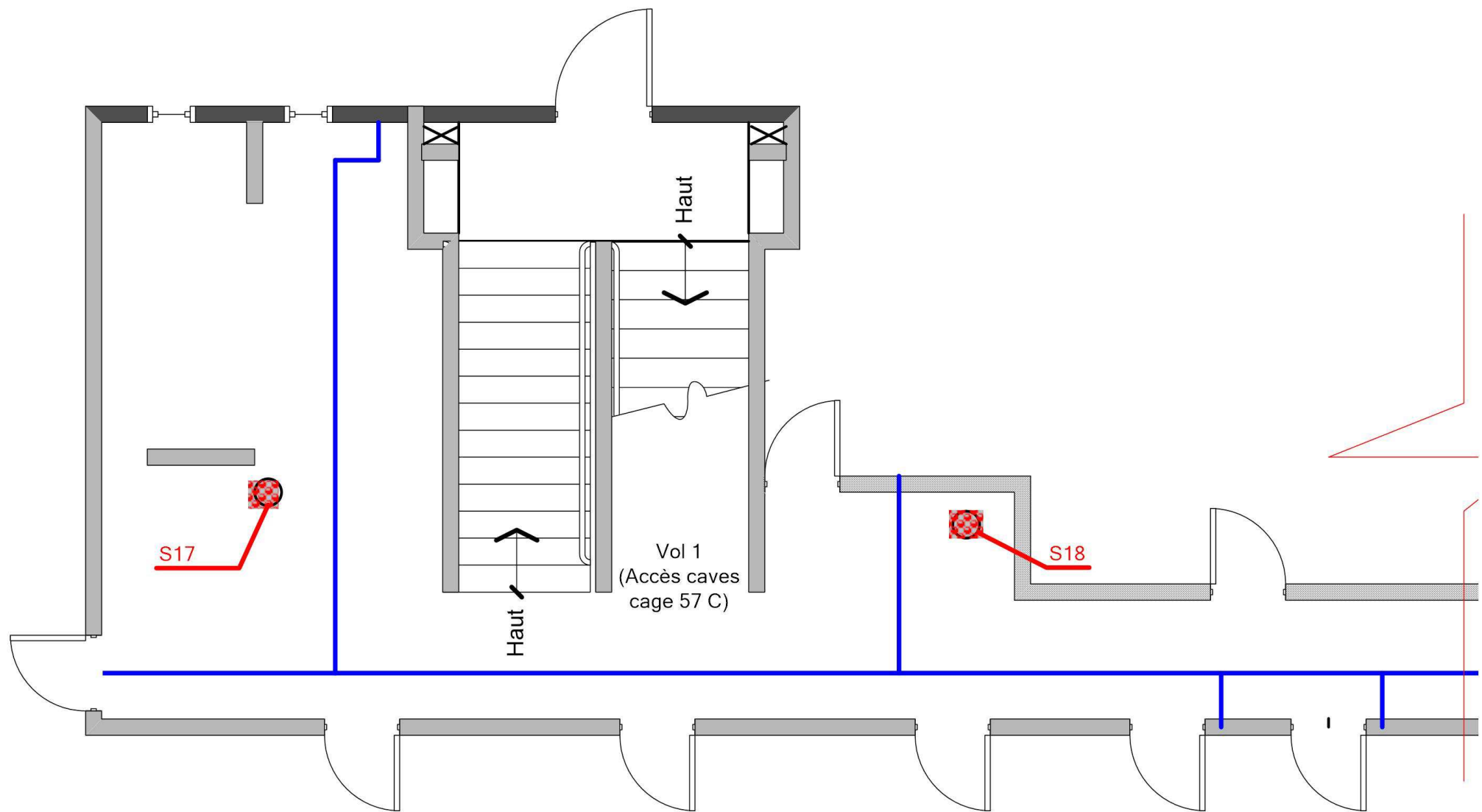
Date intervention
15/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

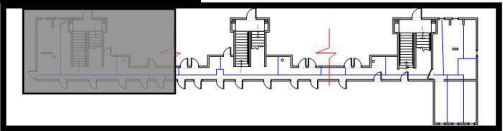
ETAGES 57 C - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000454
				Légende
				
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	GARDENAT Ludovic

Légende

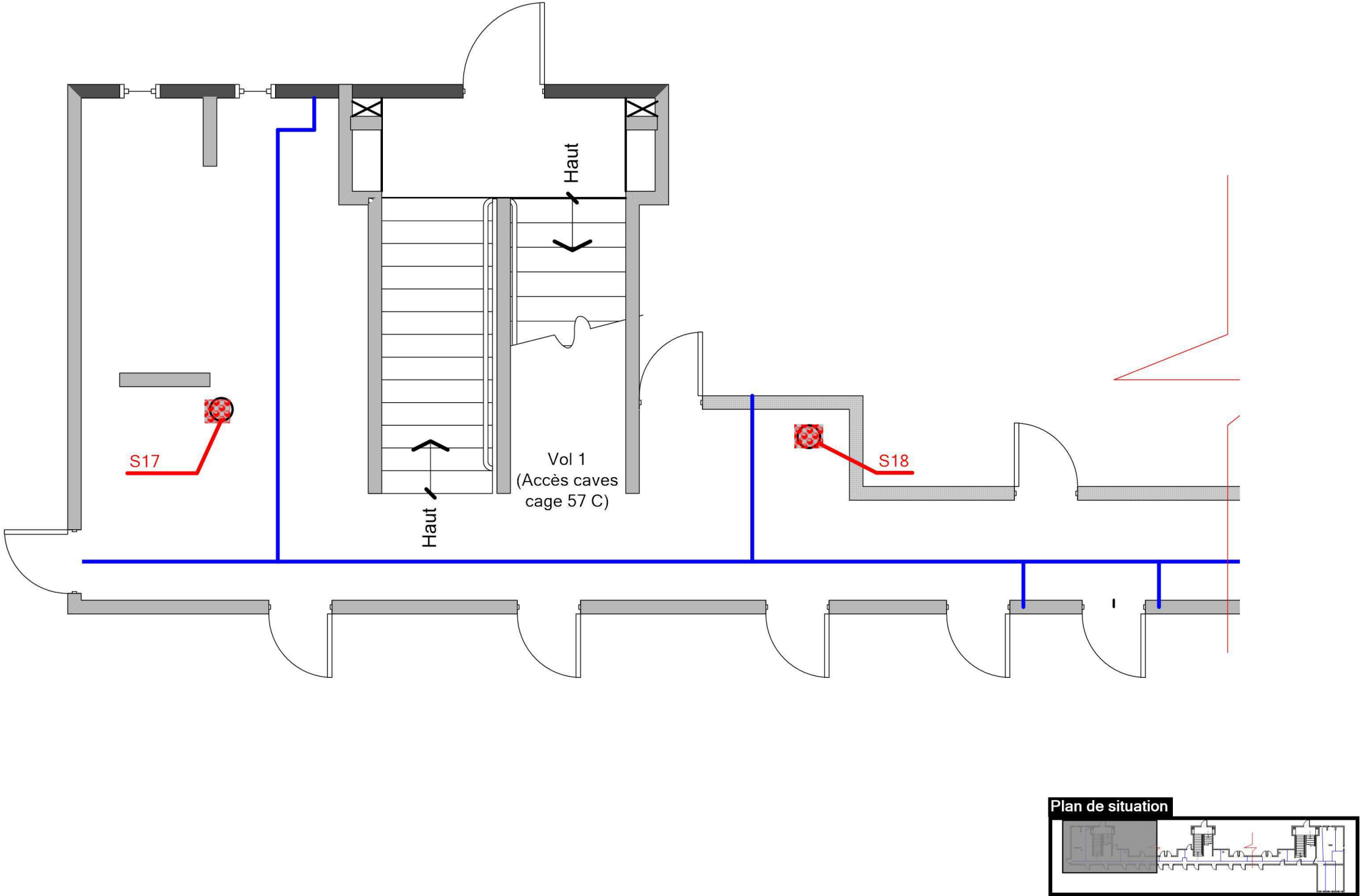
	S18: Conduit en fibres-ciment
	S17: Conduit en fibres-ciment



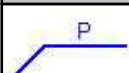
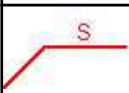
Plan de situation

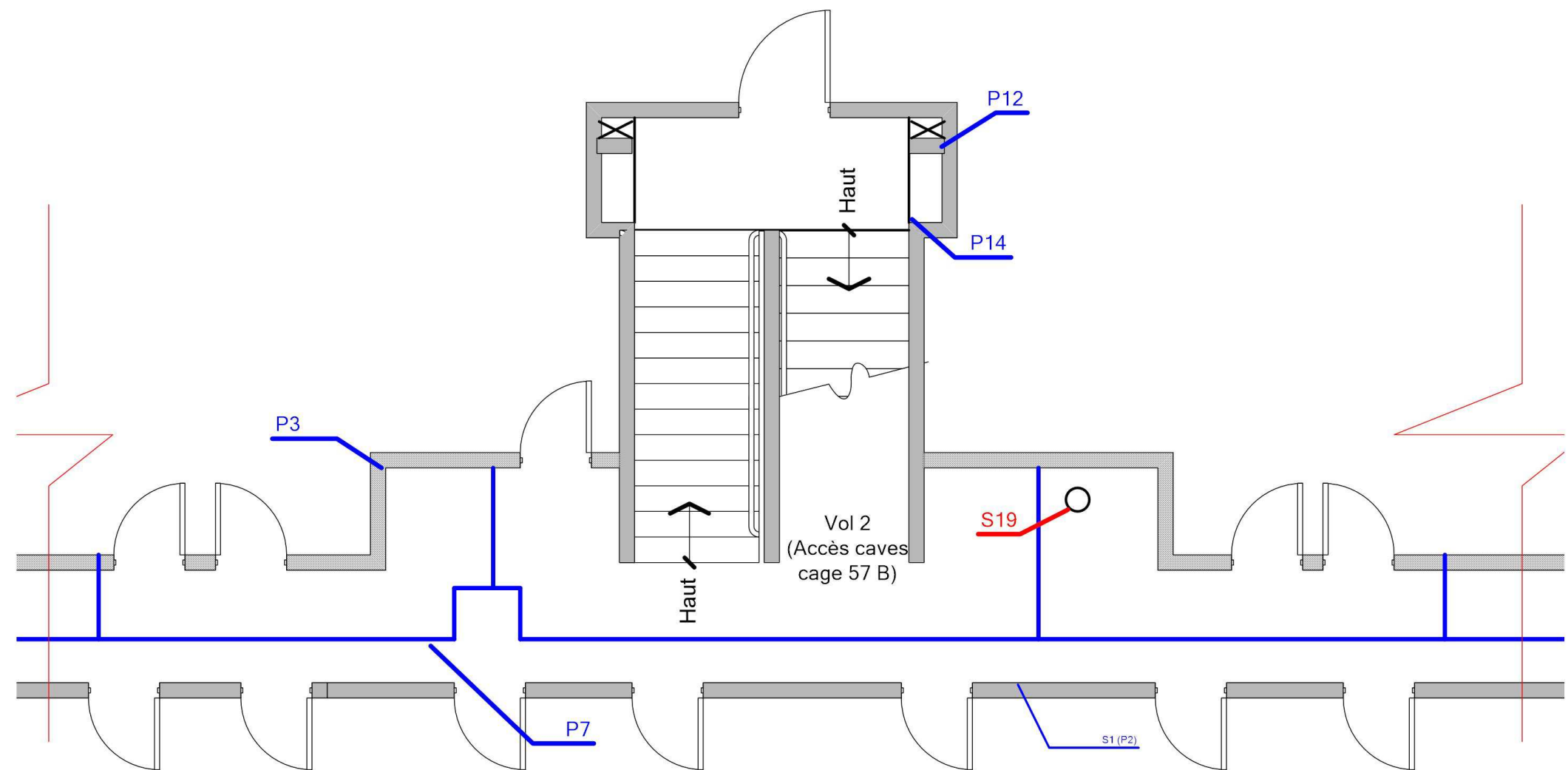


Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	GARDENAT Ludovic

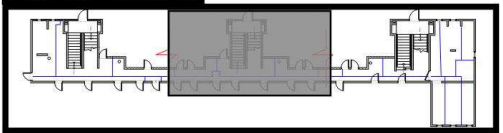
CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 C - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS				Référence: 002OY000454
				Légende
				 S18: Conduit en fibres-ciment
				 S17: Conduit en fibres-ciment
				
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	GARDENAT Ludovic

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Plan de situation

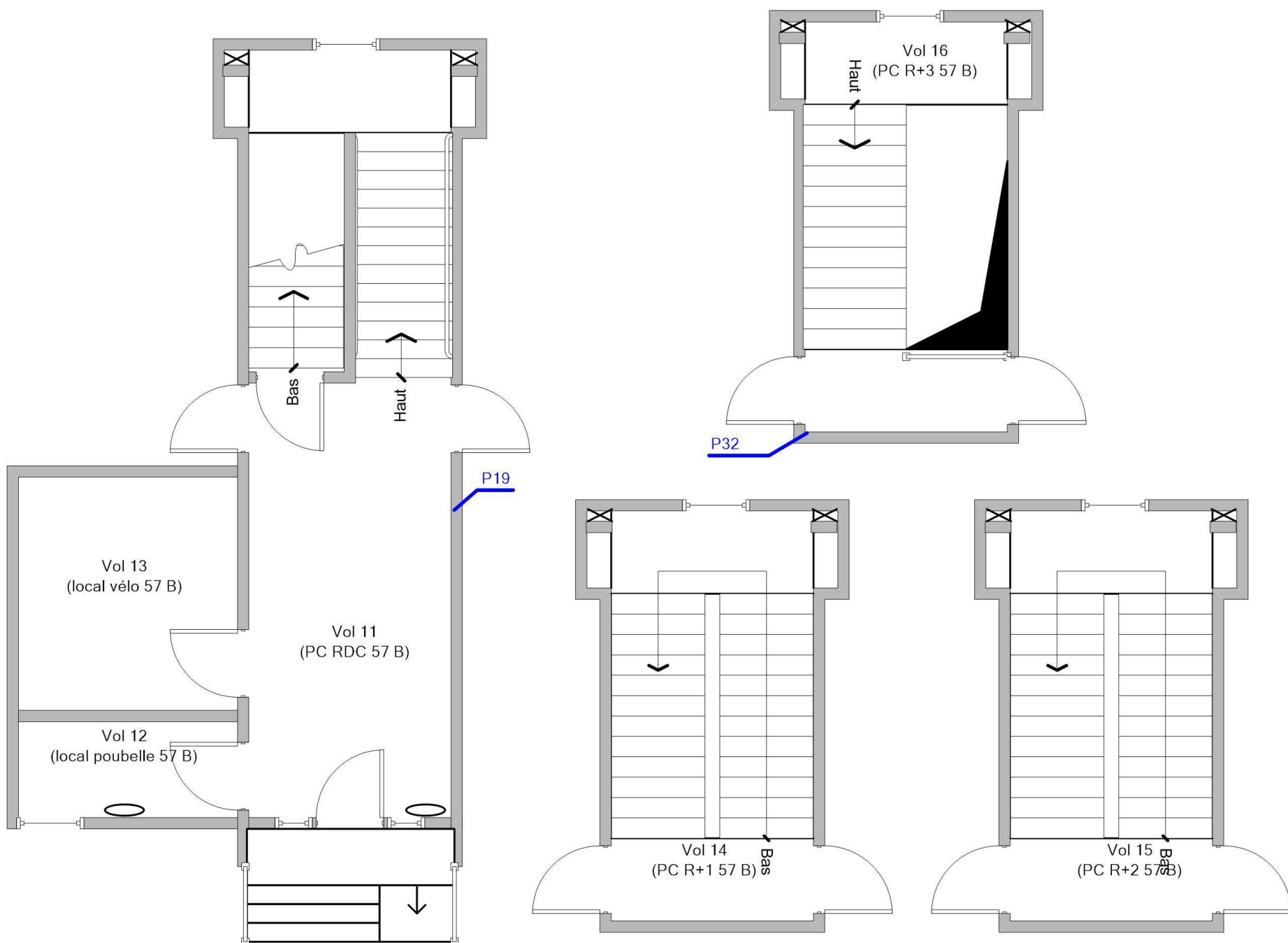


Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
15/03/2017

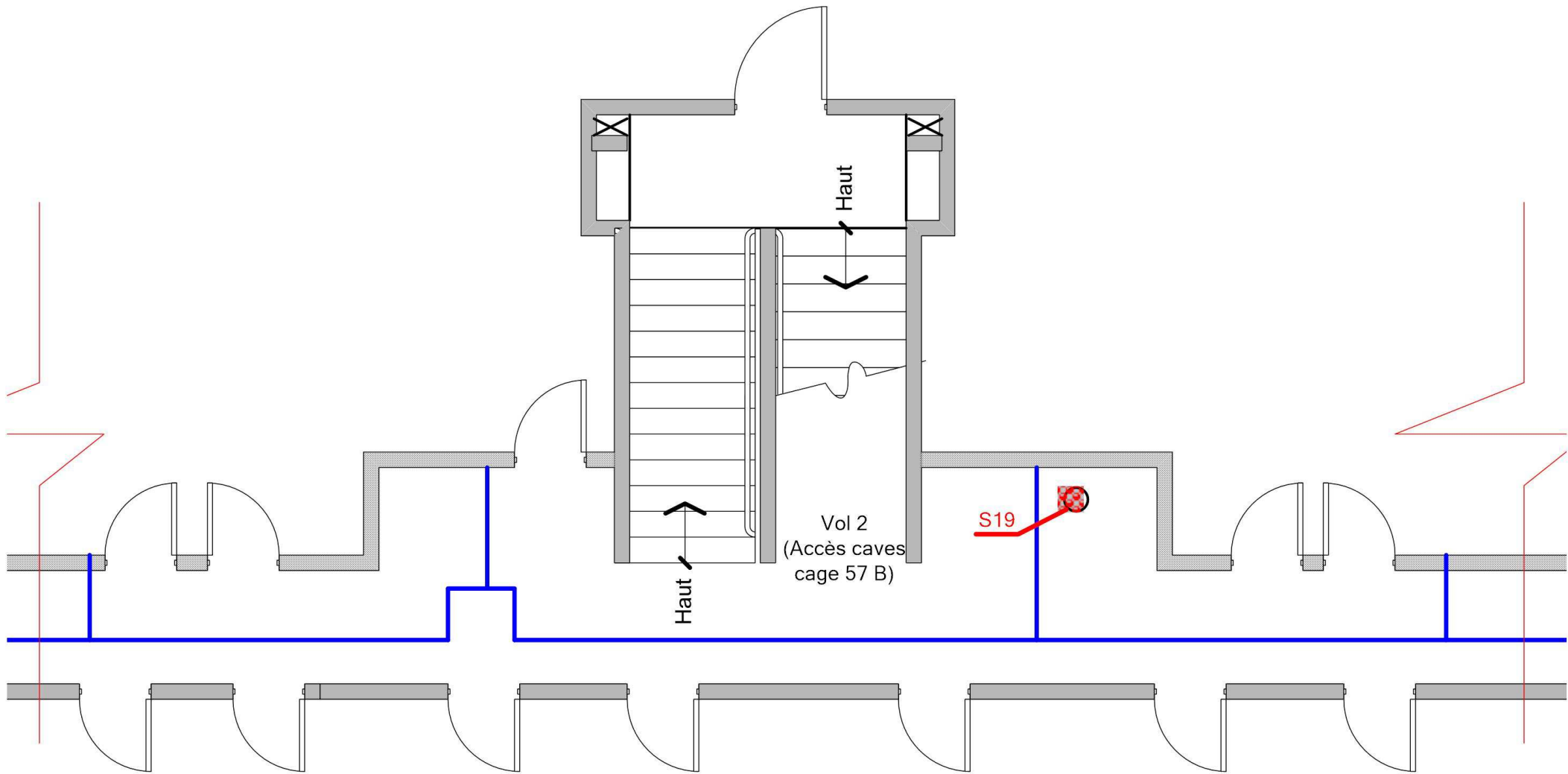
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

ETAGES 57 B - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000454	
				Légende	
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant		
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	GARDENAT Ludovic		

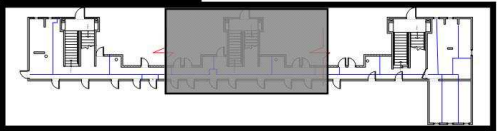


Légende

 S19: Conduit en fibres-ciment



Plan de situation



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
15/03/2017

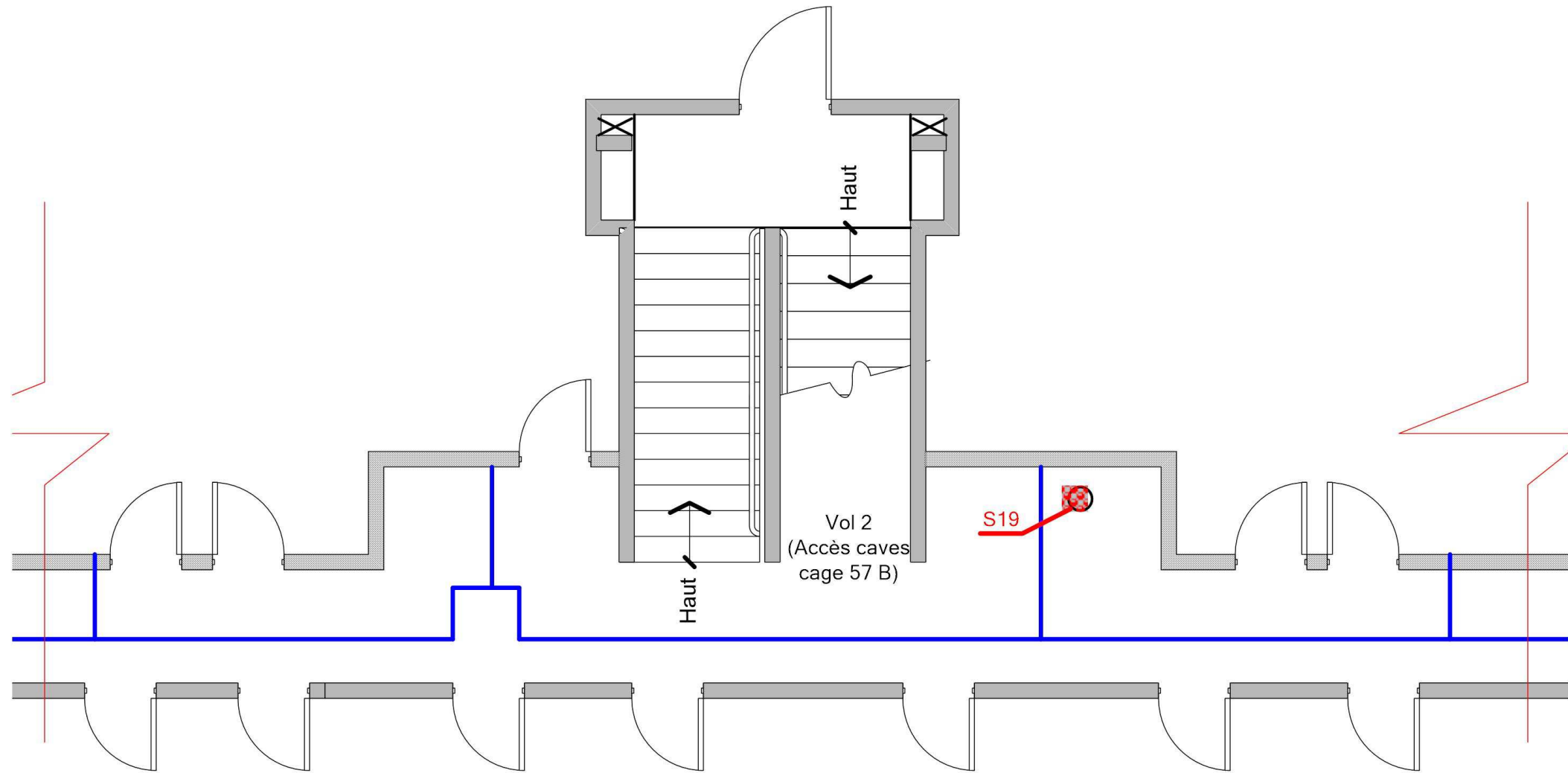
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 B - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

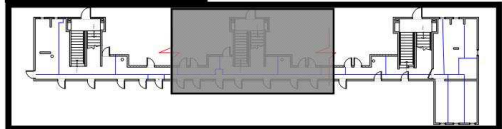
Référence:
002OY000454



S19: Conduit en fibres-ciment



Plan de situation



Adresse du bien	

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

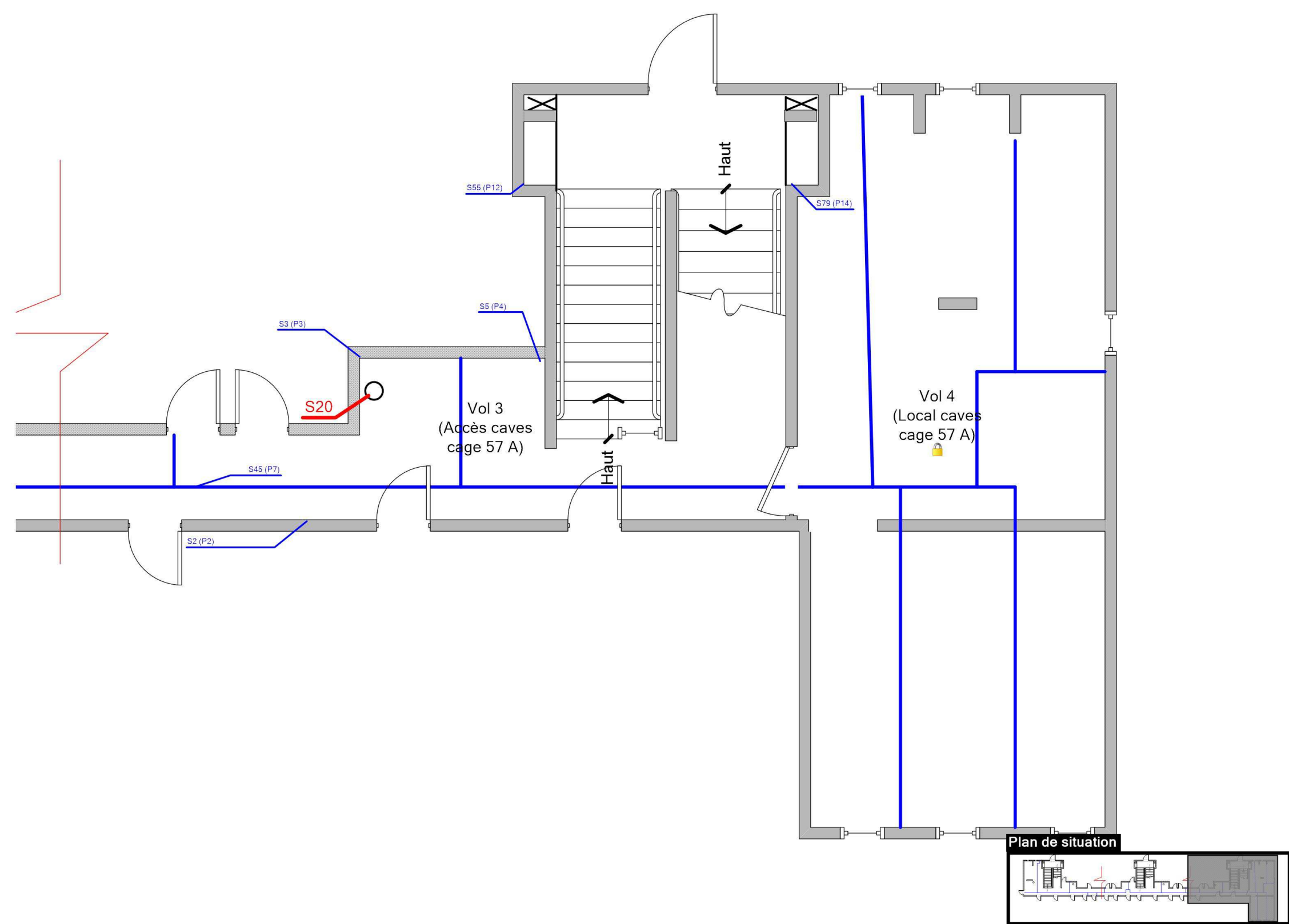
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

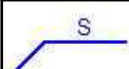
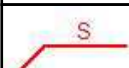
15/03/2017

Techniciens intervenant

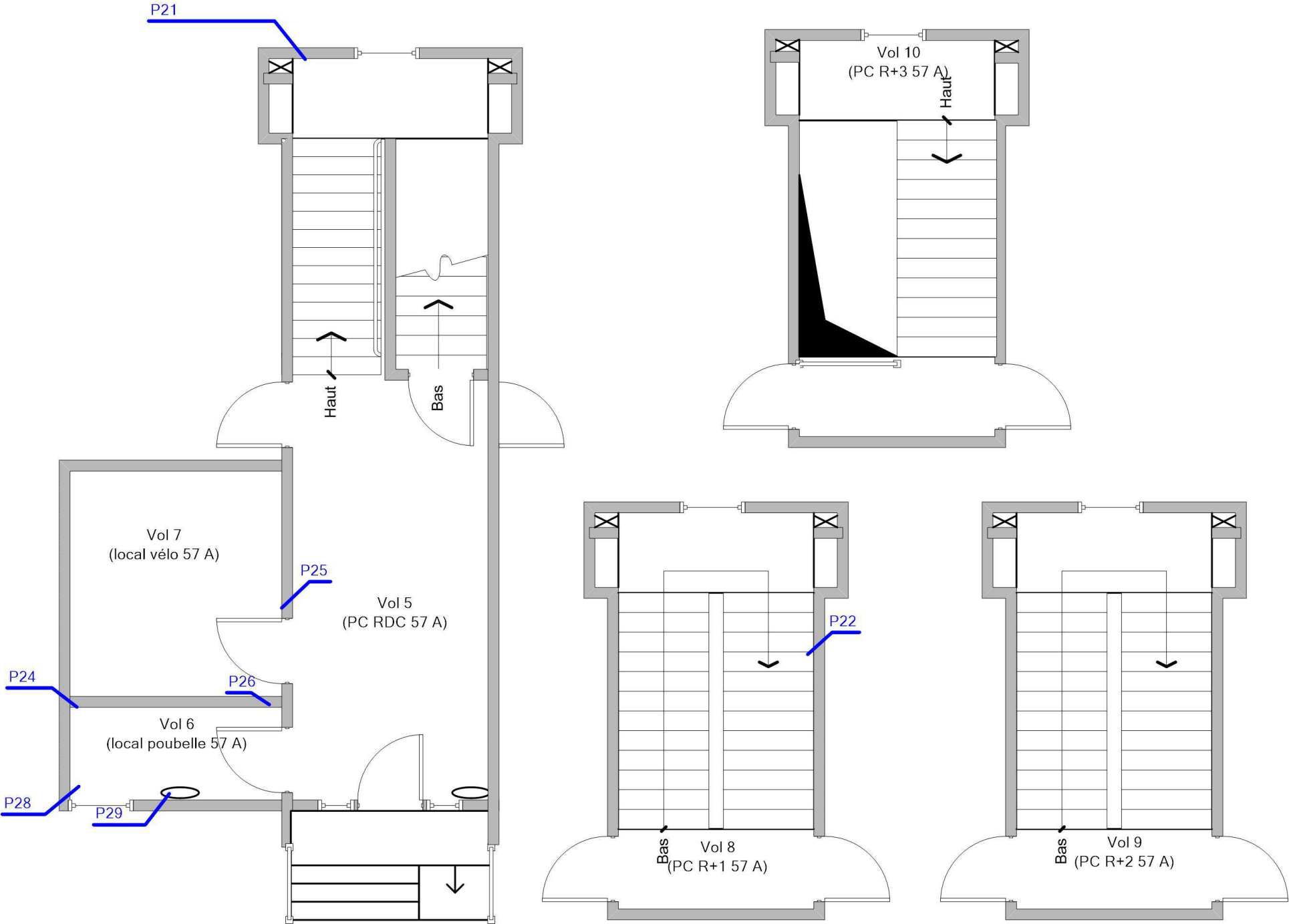
GARDENAT Ludovic

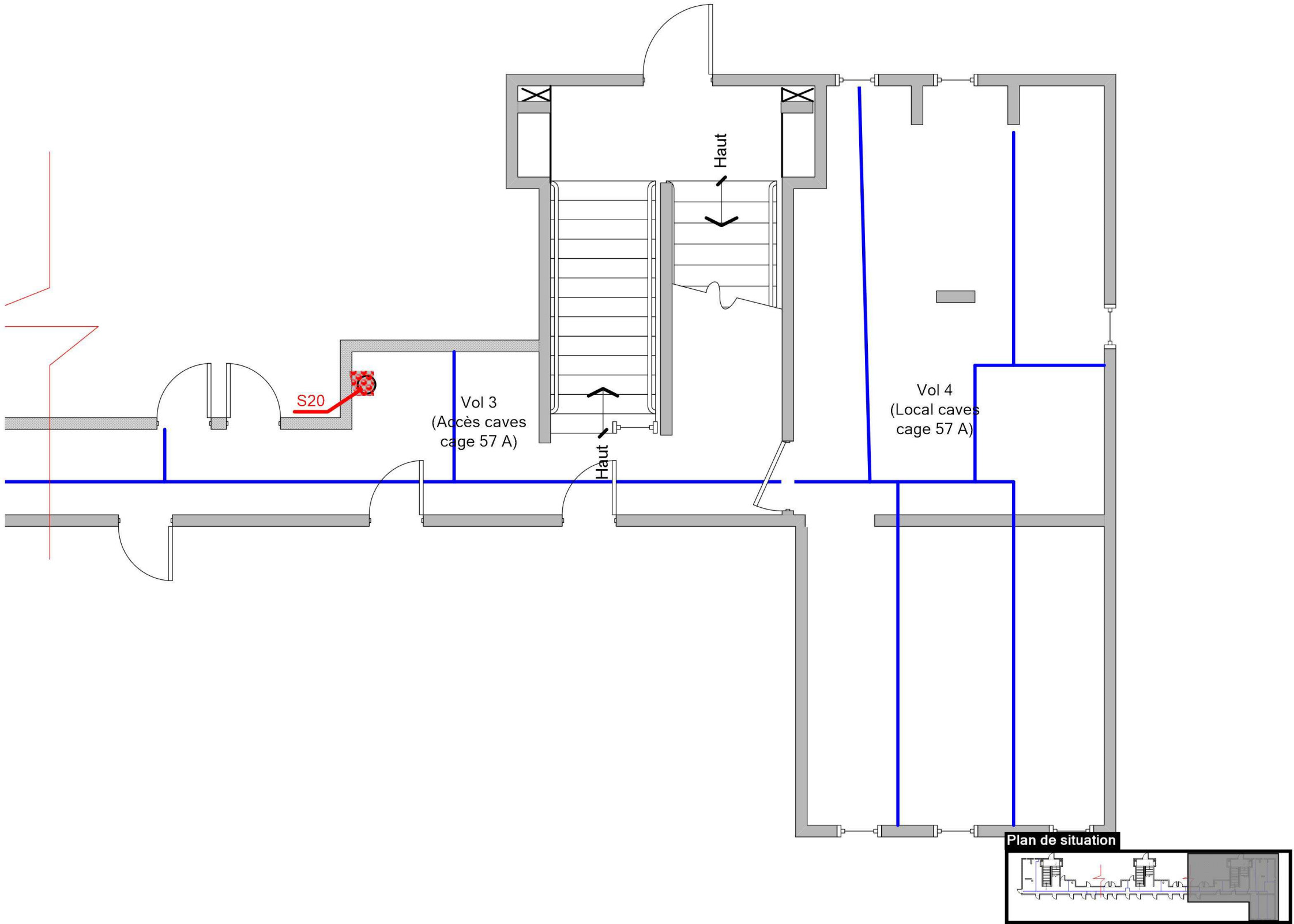


Légende

-  Localisation dun sondage négatif
-  Localisation dun sondage positif
-  Volume non visité

	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	GARDENAT Ludovic

ETAGES 57 A - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000454
				Légende
				
	Adresse du bien		Désignation	Date intervention
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	Technicien intervenant
				GARDENAT Ludovic



Légende

 S20: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

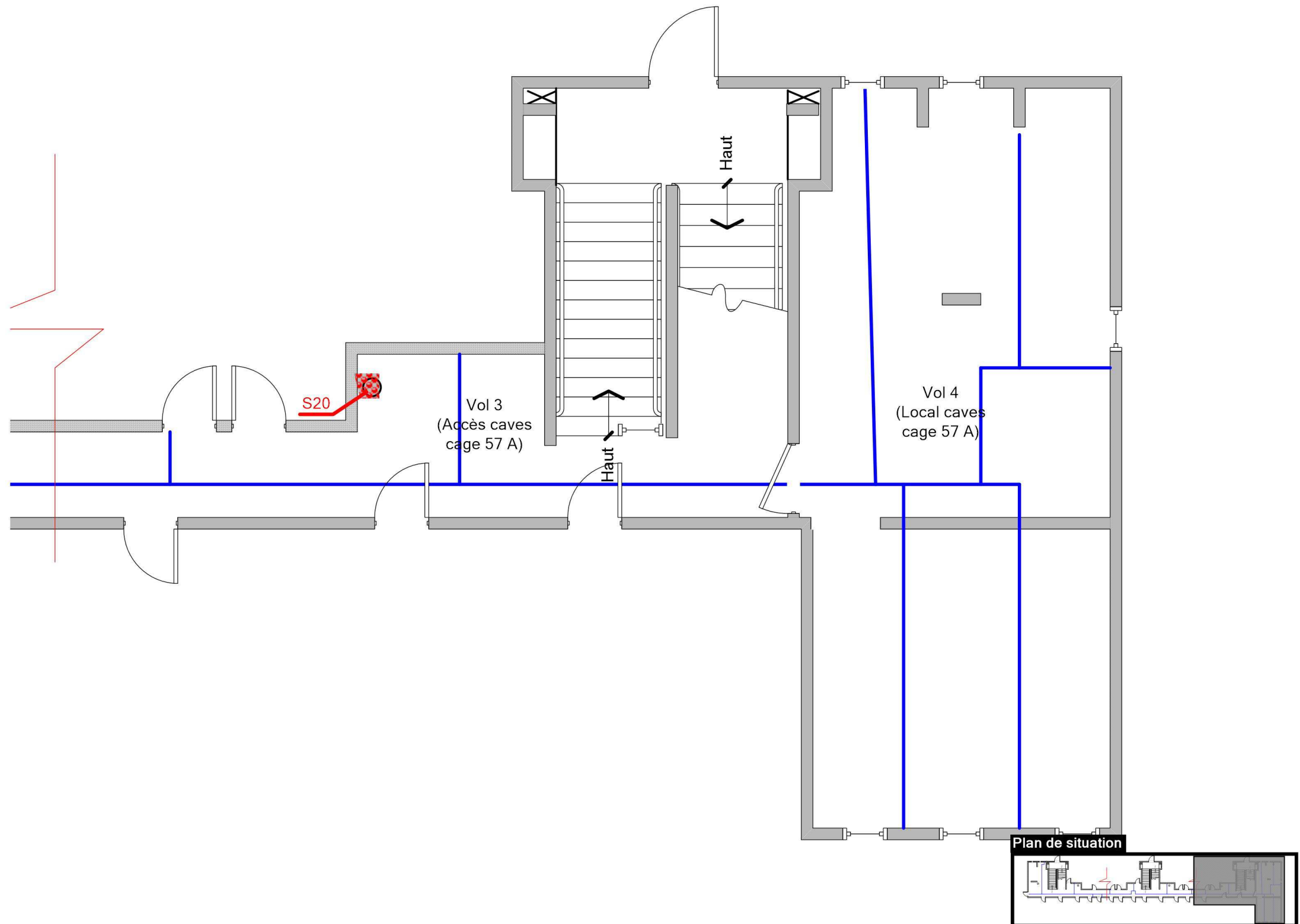
Date intervention
15/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

CAVE 57 A-B-C - CAVE 57 A - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000454

Légende



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
15/03/2017

Techniciens intervenant
GARDENAT Ludovic

GARDENAT Ludovic

ETAGES 57 A - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000454

Légende

P

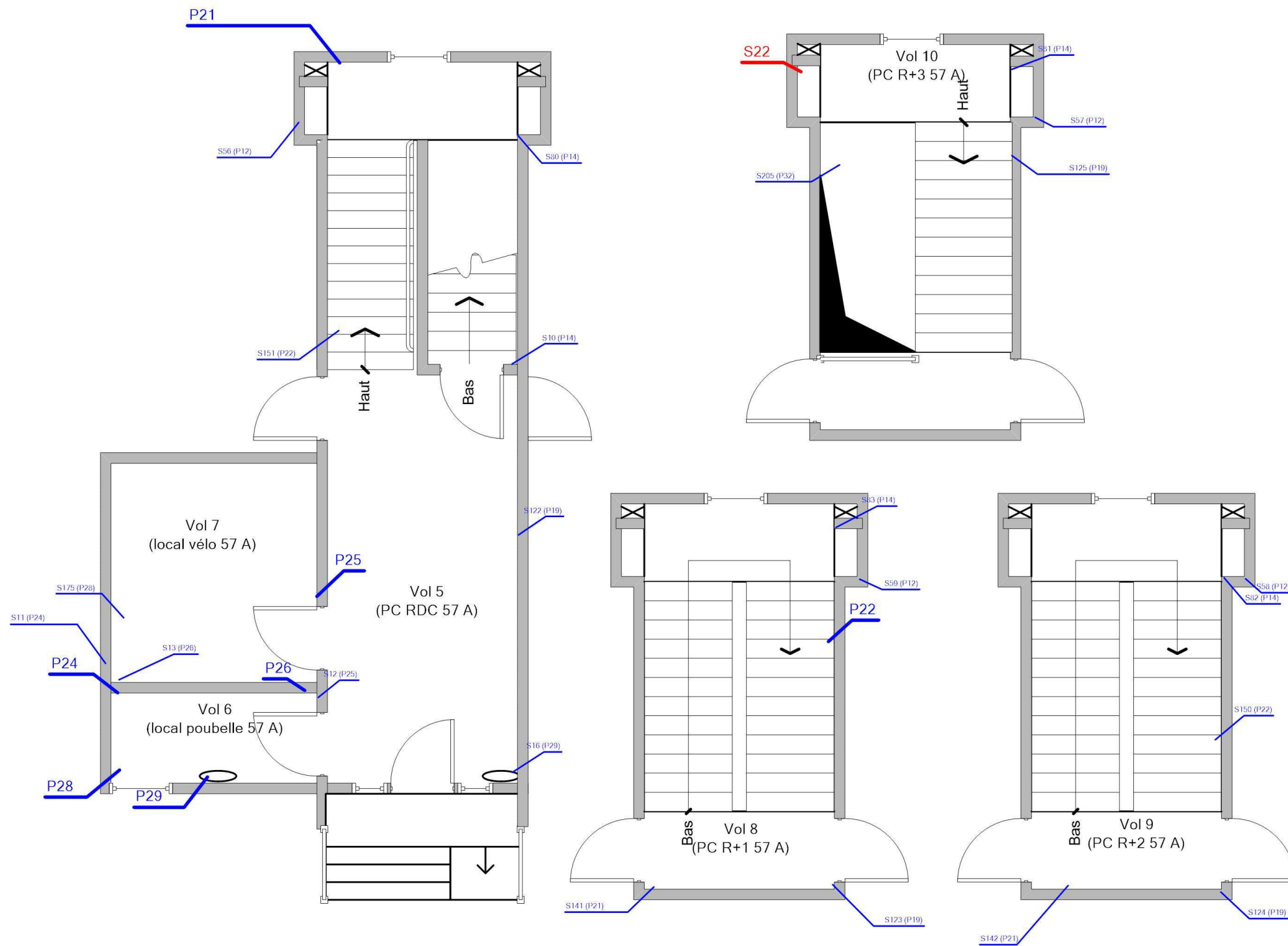
Localisation dun
prélèvement

S

Localisation d'un sondage négatif

3

Localisation dun sondage positif



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
--

Date intervention

	15/03/2017
--	------------

Techniciens intervenant

GARDENAT Ludovic

ETAGES 57 A - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000454

Légende

 S22: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

15/03/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

ETAGES 57 B - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000454

Légende

P

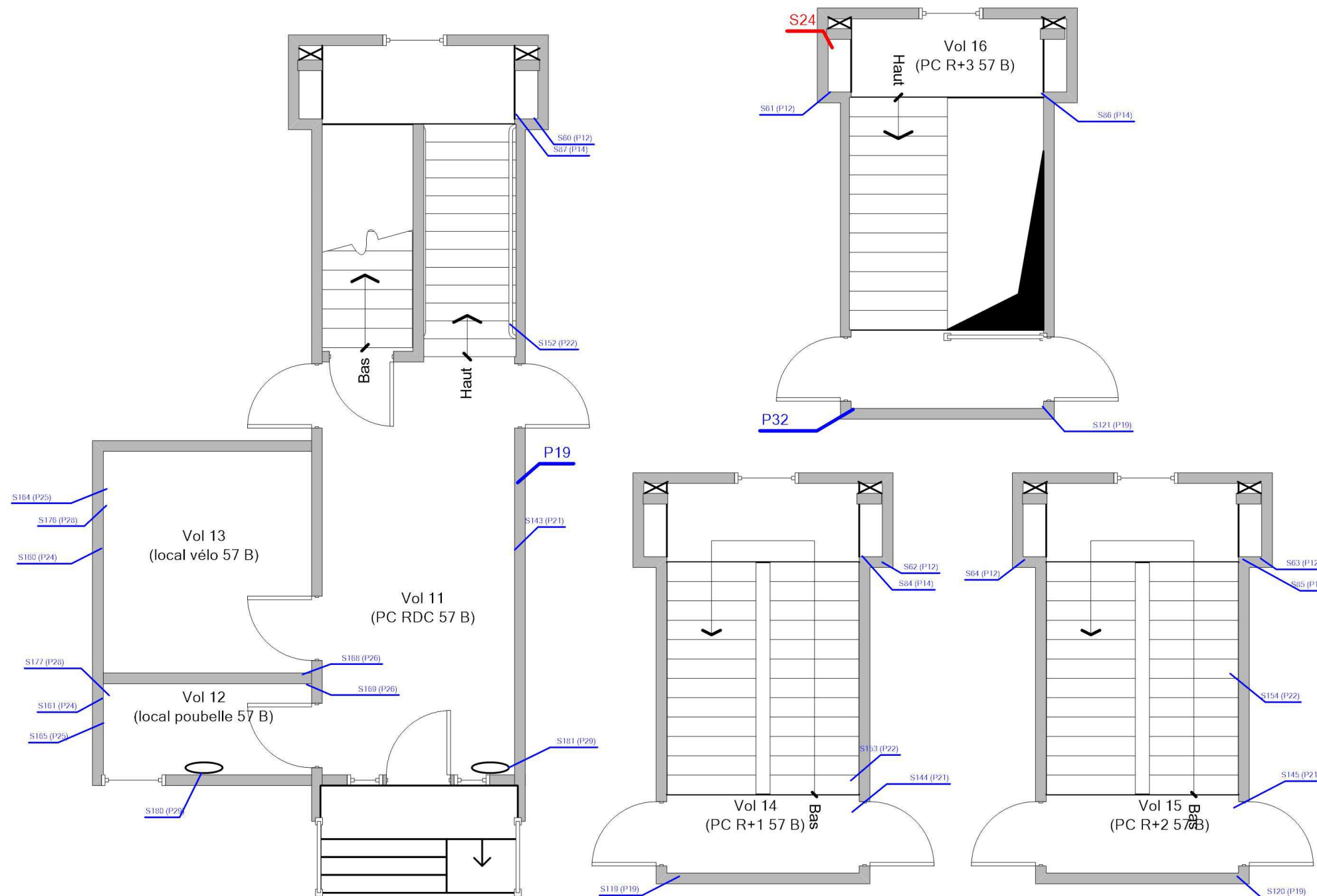
Localisation dun
prélèvement

S

Localisation d'un sondage négatif

S

Localisation dun sondage positif



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
--

Date intervention

	15/03/2017
--	------------

Technicien intervenant

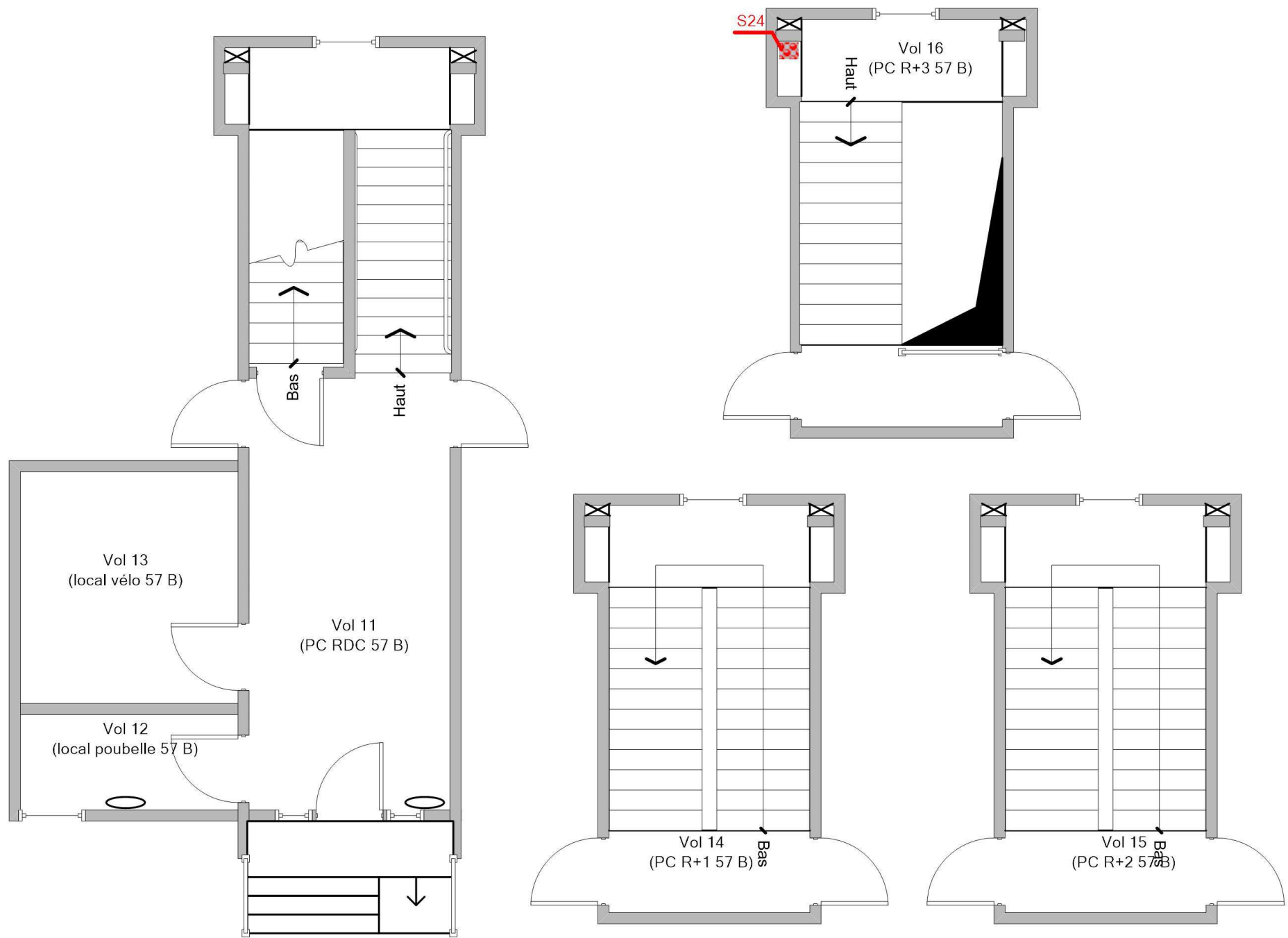
GARDENAT Ludovic

ETAGES 57 B - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000454

Légende

 S24: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

15/03/2017

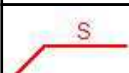
Technicien intervenant

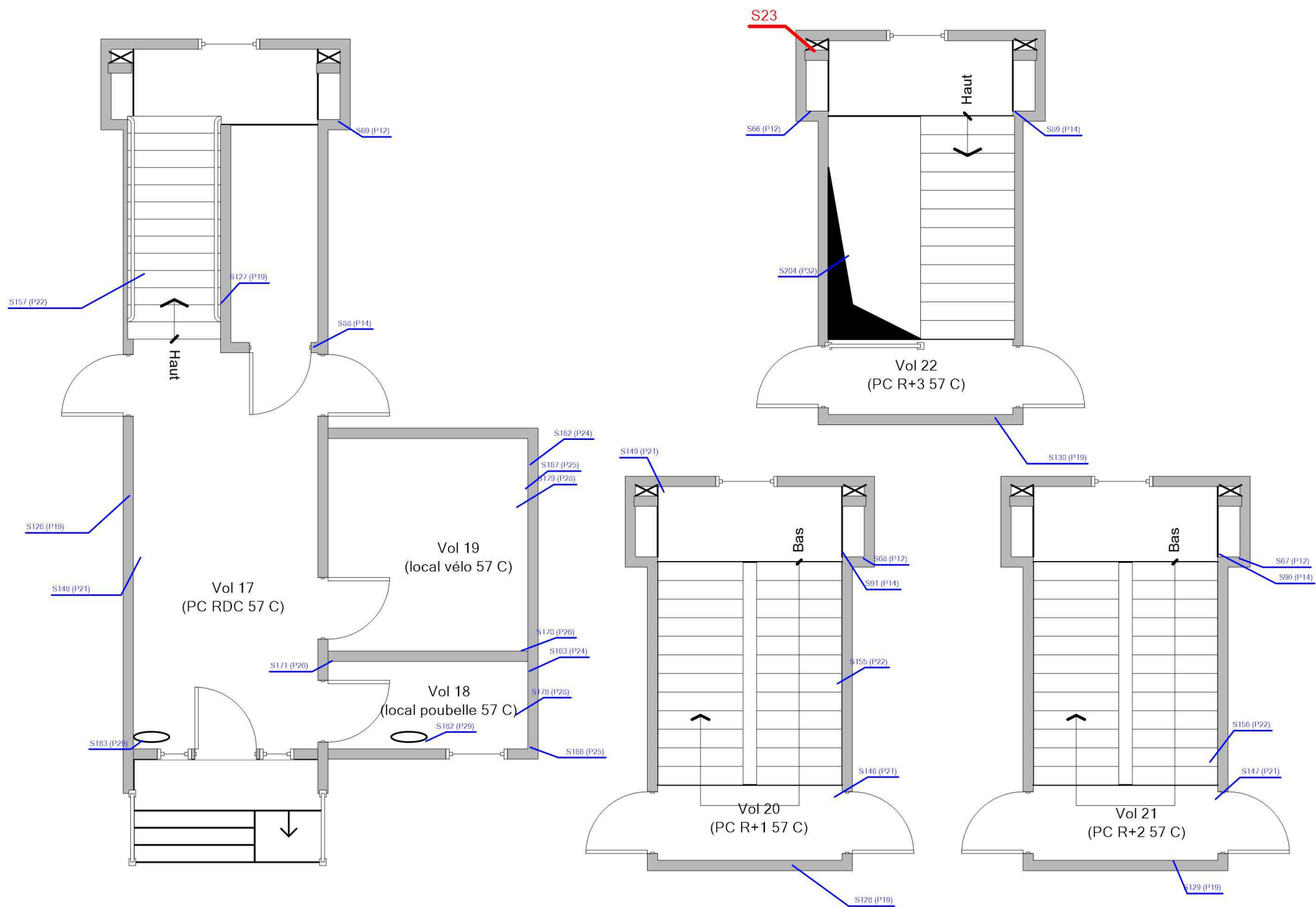
GARDENAT Ludovic

ETAGES 57 C - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000454

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
15/03/2017

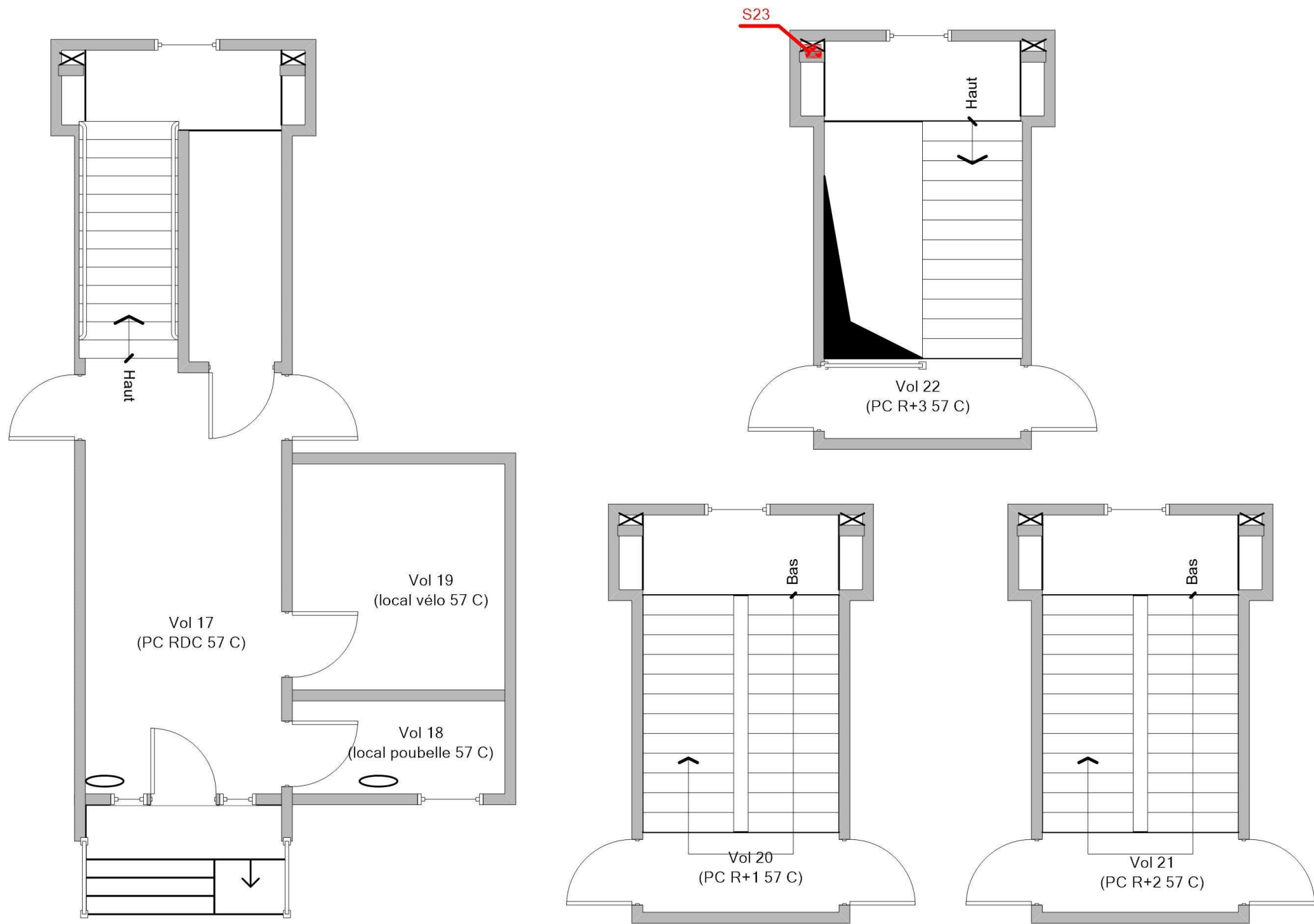
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

ETAGES 57 C - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000454

Légende

 S23: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

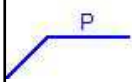
Date intervention
15/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

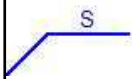
COMBLES 57 A-B-C - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000454

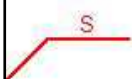
Légende



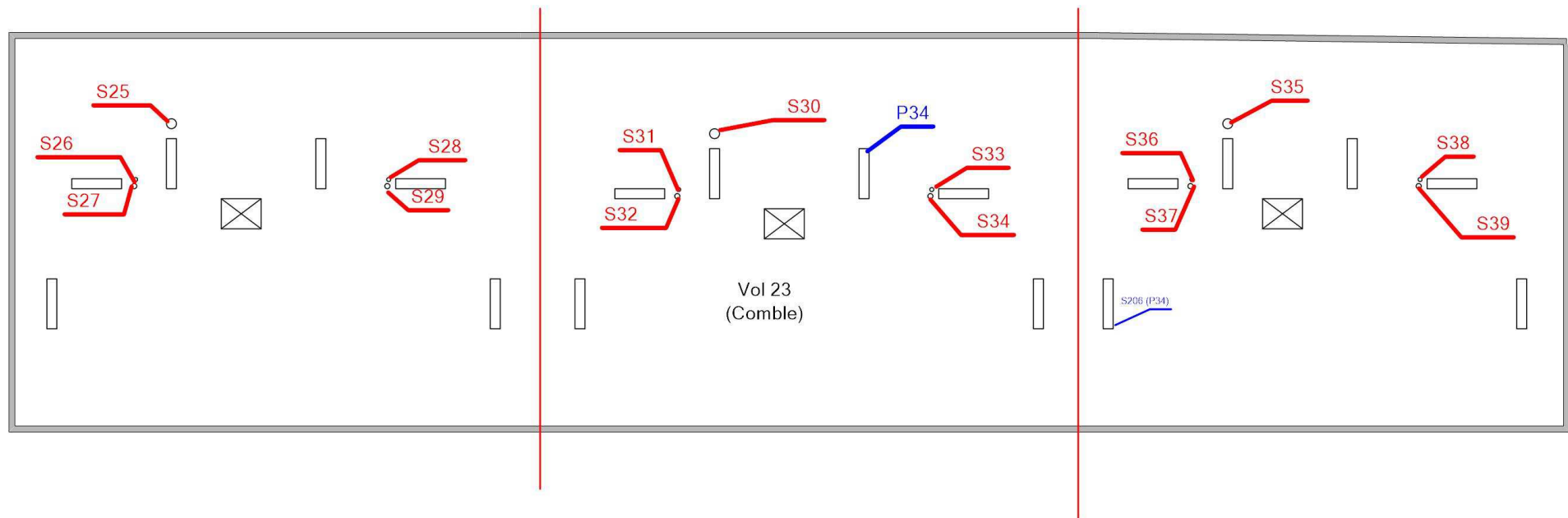
Localisation dun
prélèvement



Localisation dun
sondage négatif



Localisation dun
sondage positif



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

15/03/2017

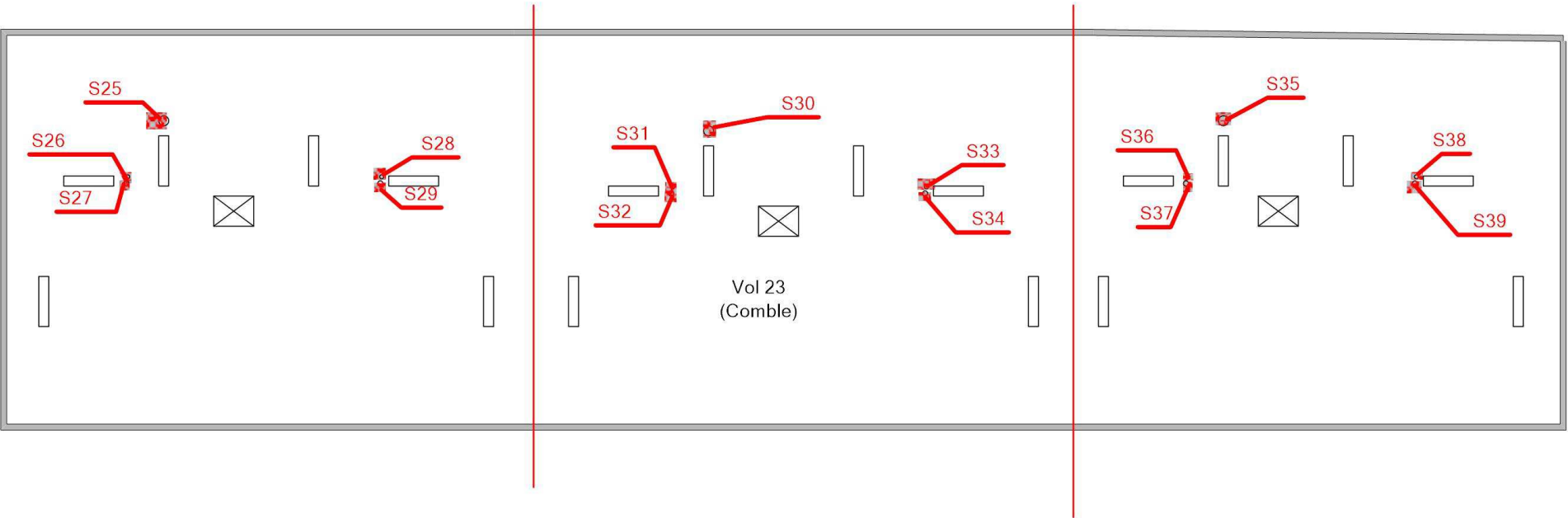
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

COMBLES 57 A-B-C - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000454

Légende



S32: Conduit en fibres-
ciment

S26: Conduit en fibres-
ciment

S27: Conduit en fibres-
ciment

S37: Conduit en fibres-
ciment

S28: Conduit en fibres-
ciment

S25: Conduit en fibres-
ciment

S30: Conduit en fibres-
ciment

S36: Conduit en fibres-
ciment

S39: Conduit en fibres-
ciment

S38: Conduit en fibres-
ciment

S31: Conduit en fibres-
ciment

S34: Conduit en fibres-
ciment

S29: Conduit en fibres-
ciment

S35: Conduit en fibres-
ciment

S33: Conduit en fibres-
ciment

Adresse du bien

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

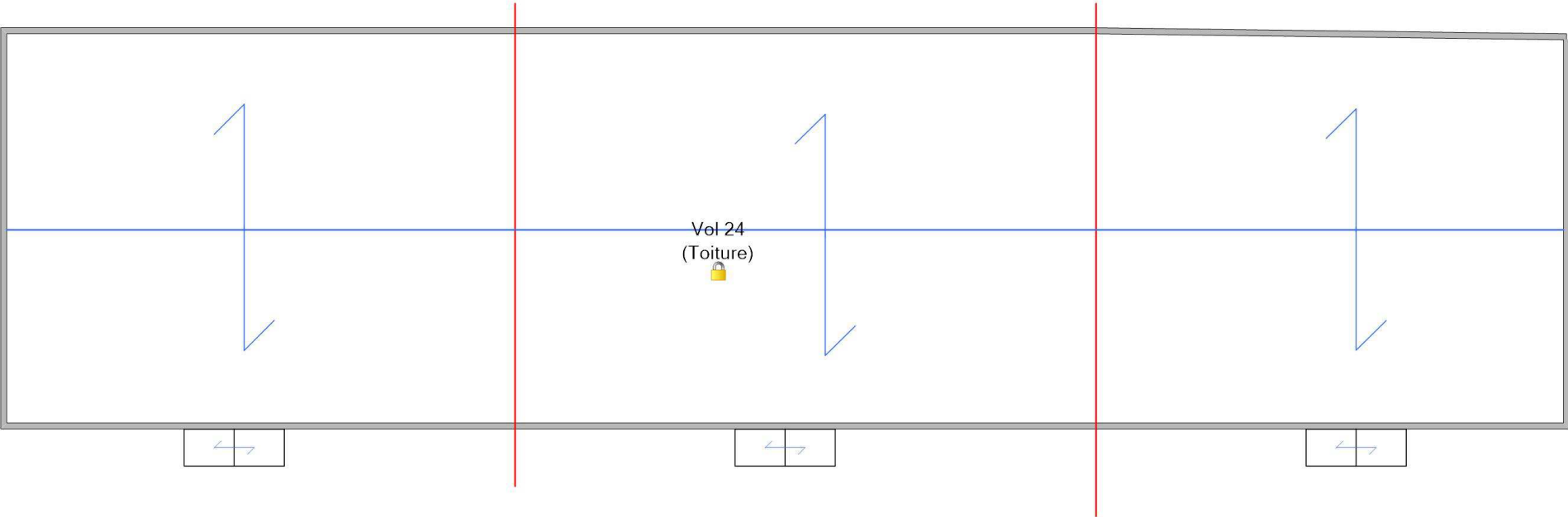
Date intervention

15/03/2017

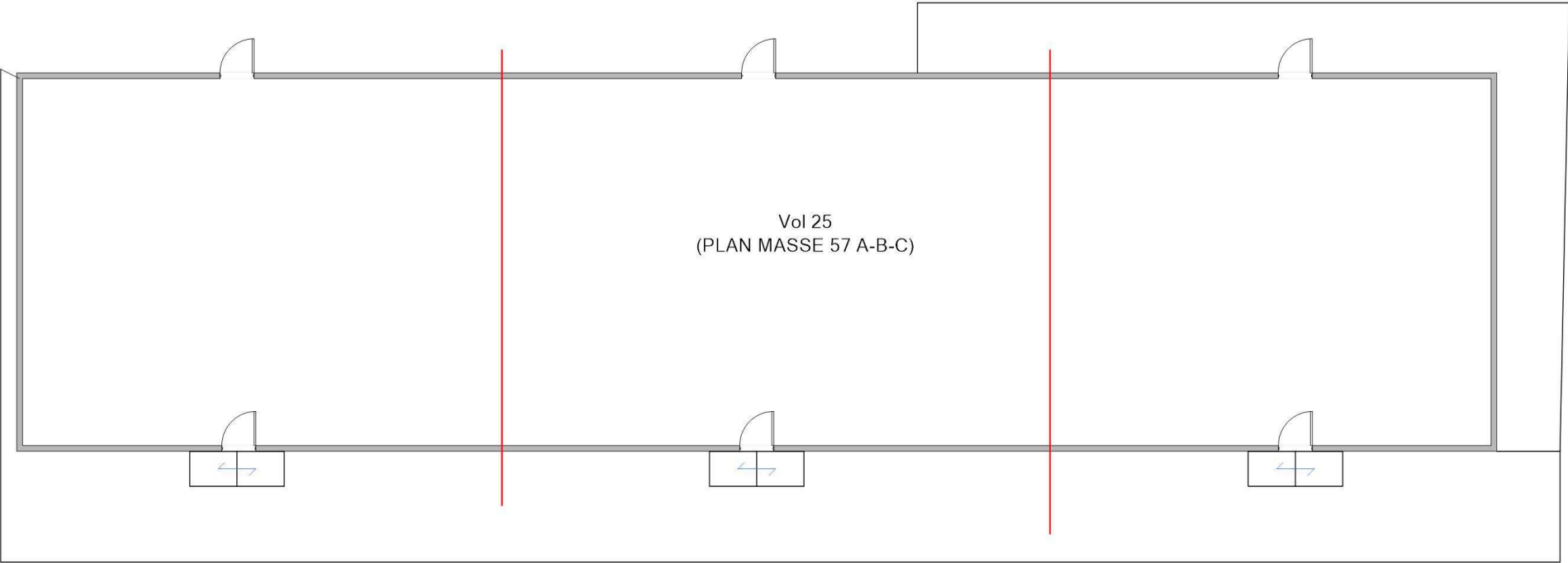
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic



TOITURE 57 A-B-C - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000454
				Légende
				 Volume non visité
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	

Légende



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
15/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
15/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende



Vol 27
(FACADE AVANT DROITE)



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

15/03/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000454
				Légende
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	15/03/2017	GARDENAT Ludovic



Légende



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
15/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT D 53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
15/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT D
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

15/03/2017

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002OY000454 n°1 - 1 (P1)	CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°1 - 2 (P1)	cage 57 C) CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°2 - 1 (P2)	cage 57 C) CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°2 - 2 (P2)	cage 57 C) CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°3 - 1 (P3)	cage 57 C) CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°3 - 2 (P3)	cage 57 B) CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°4 - 1 (P4)	cage 57 B) CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°4 - 2 (P4)	cage 57 C) CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°7 - 1 (P7)	cage 57 C) CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°7 - 2 (P7)	cage 57 B) CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves)	Prélevement
002OY000454 n°12 - 1 (P12)	cage 57 B) CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves)	Prélevement
	cage 57 B)	



Référence	Localisation	Action
002OY000454 n°12 - 2 (P12)	CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Prélevement
002OY000454 n°14 - 2 (P14)	CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Prélevement
002OY000454 n°14 - 1 (P14)	CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Prélevement
S17 - 1 (S17)	CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S18 - 1 (S18)	CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S19 - 1 (S19)	CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S20 - 1 (S20)	CAVE 57 A-B-C - Vol 3 (Accès caves cage 57 A)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000454 n°34 - 2 (P34)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Prélevement
002OY000454 n°34 - 1 (P34)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Prélevement
S25 - 1 (S25)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S26 - 1 (S26)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S27 - 1 (S27)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S28 - 1 (S28)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S29 - 1 (S29)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S30 - 1 (S30)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S31 - 1 (S31)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S32 - 1 (S32)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S33 - 1 (S33)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S34 - 1 (S34)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S35 - 2 (S35)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S36 - 1 (S36)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S37 - 1 (S37)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S38 - 1 (S38)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S39 - 1 (S39)	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000454 n°21 - 2 (P21)	ETAGES 57 A - Vol 5 (PC RDC 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°21 - 1 (P21)	ETAGES 57 A - Vol 5 (PC RDC 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°22 - 1 (P22)	ETAGES 57 A - Vol 8 (PC R+1 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°22 - 2 (P22)	ETAGES 57 A - Vol 8 (PC R+1 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°24 - 1 (P24)	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°24 - 2 (P24)	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°25 - 1 (P25)	ETAGES 57 A - Vol 7 (local vélo 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°25 - 2 (P25)	ETAGES 57 A - Vol 7 (local vélo 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°26 - 1 (P26)	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°26 - 2 (P26)	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°28 - 1 (P28)	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°28 - 2 (P28)	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°29 - 2 (P29)	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	Prélevement
002OY000454 n°29 - 1 (P29)	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	Prélevement
S22 - 1 (S22)	ETAGES 57 A - Vol 10 (PC R+3 57 A)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000454 n°19 - 1 (P19)	ETAGES 57 B - Vol 11 (PC RDC 57 B)	Prélevement
002OY000454 n°19 - 2 (P19)	ETAGES 57 B - Vol 11 (PC RDC 57 B)	Prélevement
002OY000454 n°32 - 2 (P32)	ETAGES 57 B - Vol 16 (PC R+3 57 B)	Prélevement
002OY000454 n°32 - 1 (P32)	ETAGES 57 B - Vol 16 (PC R+3 57 B)	Prélevement
S24 - 1 (S24)	ETAGES 57 B - Vol 16 (PC R+3 57 B)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S23 - 1 (S23)	ETAGES 57 C - Vol 22 (PC R+3 57 C)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

002OY000454 n°1 - 1 (P1)



002OY000454 n°1 - 2 (P1)



002OY000454 n°2 - 1 (P2)



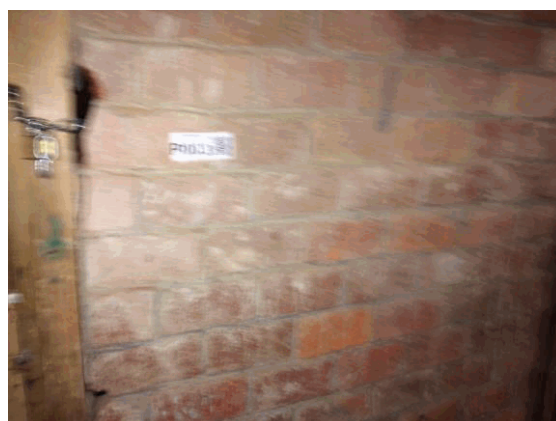
002OY000454 n°2 - 2 (P2)



002OY000454 n°3 - 1 (P3)



002OY000454 n°3 - 2 (P3)



002OY000454 n°4 - 1 (P4)



002OY000454 n°4 - 2 (P4)



002OY000454 n°7 - 1 (P7)



002OY000454 n°7 - 2 (P7)



002OY000454 n°12 - 1 (P12)



002OY000454 n°12 - 2 (P12)



002OY000454 n°14 - 2 (P14)



002OY000454 n°14 - 1 (P14)



002OY000454 n°19 - 1 (P19)



002OY000454 n°19 - 2 (P19)



002OY000454 n°21 - 2 (P21)



002OY000454 n°21 - 1 (P21)



002OY000454 n°22 - 1 (P22)



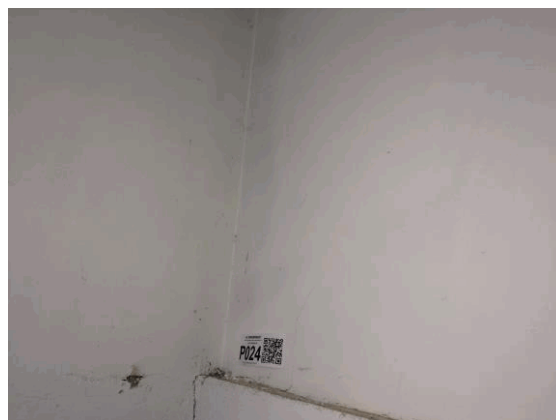
002OY000454 n°22 - 2 (P22)



002OY000454 n°24 - 1 (P24)



002OY000454 n°24 - 2 (P24)



002OY000454 n°25 - 1 (P25)



002OY000454 n°25 - 2 (P25)



002OY000454 n°26 - 1 (P26)



002OY000454 n°26 - 2 (P26)



002OY000454 n°28 - 1 (P28)



002OY000454 n°28 - 2 (P28)



002OY000454 n°29 - 2 (P29)



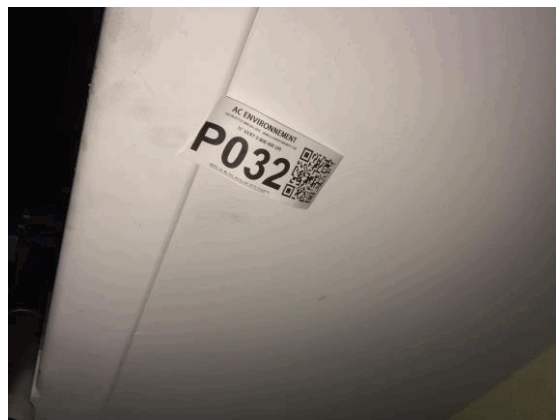
002OY000454 n°29 - 1 (P29)



002OY000454 n°32 - 2 (P32)



002OY000454 n°32 - 1 (P32)



002OY000454 n°34 - 2 (P34)



002OY000454 n°34 - 1 (P34)



S17 - 1 (S17)



S18 - 1 (S18)



S19 - 1 (S19)



S20 - 1 (S20)



S22 - 1 (S22)



S23 - 1 (S23)



S24 - 1 (S24)



S25 - 1 (S25)



S26 - 1 (S26)



S27 - 1 (S27)



S28 - 1 (S28)



S29 - 1 (S29)



S30 - 1 (S30)



S31 - 1 (S31)



S32 - 1 (S32)



S33 - 1 (S33)



S34 - 1 (S34)



S35 - 2 (S35)



S36 - 1 (S36)



S37 - 1 (S37)



S38 - 1 (S38)



S39 - 1 (S39)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S17	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Accès caves)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	cage 57 C) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S18	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Accès caves)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	cage 57 C) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S19	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Accès caves
Batiment :			cage 57 B)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S20	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 3 (Accès caves
Batiment :			

cage 57 A)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S22	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 10 (PC R+3 57 A)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S23	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 22 (PC R+3 57 C)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S24	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 16 (PC R+3 57 B)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S25	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S26	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S27	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S28	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S29	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S30	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S31	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S32	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S33	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S34	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S35	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S36	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S37	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S38	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000454	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S39	Destination du local :	
Date évaluation :	15/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Matériau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène + matériau gris en vrac hétérogène non séparable - Sur mur en pierre (mur extérieures) -	CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - Joint de scellement des parpaings -	CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Joint de scellement des parpaings -	CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Polystyrène expansé (billes) non séparable + matériau beige avec poussières non séparable - Aspect billes polystyrènes + colle -	CAVE 57 A-B-C - Vol 1 (Accès caves cage 57 C)	
P7	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau fibreux vert non séparable + toile fibreuse non séparable + couche bitumineuse noire non séparable - Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre -	CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	
P12	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Mur gaine électrique -	CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en vrac - (imposte gaines techniques) -	CAVE 57 A-B-C - Vol 2 (Accès caves cage 57 B)	
P19 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - Enduit gris (sous peinture) -	ETAGES 57 B - Vol 11 (PC RDC 57 B)	
P19 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peintures multiples - Enduits gris (sous peinture) -	ETAGES 57 B - Vol 11 (PC RDC 57 B)	
P21	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable - plafond droit -	ETAGES 57 A - Vol 5 (PC RDC 57 A)	
P22	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris non séparable - Sous face escalier rampant -	ETAGES 57 A - Vol 8 (PC R+1 57 A)	

P24	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable - En partie haute -	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	
P25	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac - en partie basse -	ETAGES 57 A - Vol 7 (local vélo 57 A)	
P26	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris non séparable + enduit plâtreux blanc + matériau compact gris hétérogène - gratté 1.20m de hauteur -	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	
P28	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac hétérogène non séparable - plafond locaux communs -	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	
P29	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Matériau fibreux jaune non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris en vrac hétérogène non séparable - -	ETAGES 57 A - Vol 6 (local poubelle 57 A)	
P32	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable - Plafond dernier étage -	ETAGES 57 B - Vol 16 (PC R+3 57 B)	
P34	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris hétérogène - Sur cheminée -	COMBLES 57 A-B-C - Vol 23 (Comble)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone : 0299354149

Email : Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3463 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3463
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Accès caves cage 57 C)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Matériau gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3464 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3464
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Accès caves cage 57 C)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3465 EN DATE DU 07/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3465
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454003 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (Accès caves cage 57 B)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3466 EN DATE DU 07/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3466
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454004 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Flocages / Vol 1 (Accès caves cage 57 C)
Description ITGA	Polystyrène expansé (billes) / Matériau beige avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Polystyrène expansé (billes) non séparable + matériau beige avec poussières non séparable	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3469 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3469
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454007 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 2 (Accès caves cage 57 B)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières / Matériau fibreux vert / Toile fibreuse / Couche bitumineuse noire

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau fibreux jaune avec poussières + matériau fibreux vert non séparable + toile fibreuse non séparable + couche bitumineuse noire non séparable	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3474 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3474
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454012 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (Accès caves cage 57 B)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3476 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3476
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454014 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment sur briques rouges / Vol 2 (Accès caves cage 57 B)
Description ITGA	Enduit compact gris / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en vrac	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3481 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3481
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454019 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 11 (PC RDC 57 B)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1
► Peintures multiples	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3483 EN DATE DU 07/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3483
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454021 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 5 (PC RDC 57 A)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3484 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3484
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454022 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment + peinture / Vol 8 (PC R+1 57 A)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Matériau gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris non séparable	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3486 EN DATE DU 07/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3486
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454024 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 6 (local poubelle 57 A)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Matériau rouge en faible quantité en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3487 EN DATE DU 07/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3487
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454025 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 7 (local vélo 57 A)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris + peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3488 EN DATE DU 07/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3488
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454026 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 6 (local poubelle 57 A)
Description ITGA	Enduit gris / Enduit plâtreux blanc / Matériau compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris non séparable + enduit plâtreux blanc + matériau compact gris hétérogène	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3490 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3490
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454028 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 6 (local poubelle 57 A)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3491 EN DATE DU 07/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3491
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454029 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Calorifugeage / Vol 6 (local poubelle 57 A)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Matériau plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Matériau gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau fibreux jaune non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	META le 06/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3494 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3494
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454032 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 16 (PC R+3 57 B)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Matériau gris en faible quantité en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-3496 EN DATE DU 07/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-29224
Echantillon ITGA : IT071704-3496
Reçu au laboratoire le : 23/03/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000454
Dossier client	_0004000004_ LA DACTERIE BAT D - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002OY000454034 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 23 (Comble)
Description ITGA	Enduit gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris hétérogène	META le 07/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien Hado - Analyste